Les Enjeux Eco

Quotidien national de l'économie

Lundi 15 décembre 2025 - Prix : 20 DA - http:www.lesenjeuxeco.dz ■ N°786 ■

UNIVERSITÉ DE DJELFA

Accord de financement pour trois projets en entrepreneuriat

P 16

UNE SÉRIE DE MESURES POUR SOUTENIR LE POUVOIR D'ACHAT ET L'INVESTISSEMENT

Tebboune signe la loi de Finances 2026

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé, hier, la loi de Finances de l'année 2026, avant la réunion du Conseil des ministres. La cérémonie de signature a eu lieu au siège de la Présidence de la République, en présence des membres du gouvernement et de hauts responsables de l'Etat. En effet, la LF 2026 est placée sous le signe de la croissance, de l'investissement et de l'amélioration des conditions de vie des citoyens. P 3

AUGMENTATION DES CAPACITÉS NATIONALES DE RAFFINAGE

Cap sur 800 000 barils/jour d'ici 2027 P 2

NOUVEAU CODE DE LA ROUTE

Une loi pour enrayer l'hécatombe sur nos routes P 5

AVEC 21 PROJETS EN COURS DE RÉALISATION, DONT 18 NOUVELLES STATIONS D'ÉPURATION

L'Algérie accélère la valorisation des eaux usées traitées P 3

JUMELAGE INTER-HÔPITAUX

Une équipe pluridisciplinaire du CHU de Bejaia en mission à l'EPH de Djanet

Une équipe médicale pluridisciplinaire du Centre hospitalo-universitaire, CHU-Khelil Amrane de Bejaia s'est déplacée dans la wilaya de Djanet, dans le cadre d'un jumelage entre le CHU et l'établissement public hospitalier, EPH-Djanet, a-t-on appris, dimanche, auprès de cet établissement de santé.

Cette mission de cinq jours (12 -16 décembre) visait à renforcer "l'accès aux soins spécialisés, à assurer la formation du personnel médical local et à améliorer le suivi des patients de la région de Djanet", a précisé la même source.

L'équipe médicale est composée de spécialistes en cardiologie, en pneumo-phtisiologie, en chirurgie infantile, en anatomopathologie, en neurochirurgie, en gynécologie et en ophtalmologie, a noté la même source.

Par ailleurs, dans le cadre d'un jumelage entre le CHU de Béjaïa et l'EPH d'El Meniaa, 25 interventions chirurgicales ont été réalisées, dont 16 par le service de chirurgie infantile et 9 par le service de gynécologie, au cours d'une mission effectuée entre le 30 novembre dernier au 4 décembre courant,a-t-on souligné de même source.

En outre, 298 consultations spécialisées, notamment en cardiologie, en chirurgie infantile et en gynécologie ont été effectuées durant cette mission médicale, ont noté les services du CHU.

AUGMENTATION DES CAPACITÉS NATIONALES DE RAFFINAGE

Cap sur 800 000 barils/jour d'ici 2027

Longtemps dépendante des importations pour couvrir ses besoins en carburants, le pays est désormais engagé dans une dynamique inverse, visant non seulement à consolider son autosuffisance, mais aussi à s'imposer comme un acteur régional dans l'exportation de produits pétroliers raffinés. À l'horizon 2027, les autorités ambitionnent de porter la capacité nationale de raffinage à plus de 800 000 barils par jour, contre environ 677 000 barils actuellement.

Par M. A.

Cette montée en puissance repose sur un vaste programme de modernisation et d'extension des infrastructures existantes, piloté par le groupe Sonatrach. Réparties sur six sites majeurs (Skikda, Arzew, Alger, Hassi Messaoud et Adrar), les raffineries algériennes ont, pour la plupart, été construites entre les années 1960 et 1980. Malgré leur ancienneté, plusieurs d'entre elles ont bénéficié de travaux de réhabilitation et de mise à niveau technologique, permettant d'améliorer les rendements et de diversifier les produits finis, notamment les carburants à faible teneur en soufre.

Au cœur de cette stratégie figure le projet de la nouvelle raffinerie de Hassi Messaoud, considérée comme l'un des chantiers industriels les plus structurants de la décennie. Selon la plateforme spécialisée « Attaqa.net », cette installation, implantée dans la wilaya de Ouargla, affichera une capacité de 5 millions de tonnes par an, soit l'équivalent de près de 97 000 barils par jour. Le projet, dont l'investissement est estimé à 7 milliards de dollars, a été officiellement lancé en février 2025 et devrait entrer en production vers la fin de l'année 2027. Une fois opérationnelle, la raffinerie produira sept dérivés pétroliers conformes aux normes environnementales Euro 5, destinés aussi bien au marché national qu'à l'exportation.

Parallèlement, d'autres projets viennent renforcer l'effort global d'augmentation des capacités. À Arzew, un complexe de craquage du naphta, d'une capacité de 1,2 million de tonnes d'essence par an, est attendu pour 2027, tandis qu'à Skikda, une unité de conversion des résidus permettra de produire, à l'horizon 2029, près de 1,75 million de tonnes de diesel et 250 000 tonnes de bitume.

Ces investissements devraient, à terme, accroître la capacité nationale de raffinage d'environ un tiers par rapport au niveau actuel. Les effets de cette politique commencent déjà à se faire sentir. Selon les données de l'Opep, la production des raffineries algériennes est passée de 644 000 barils par jour en 2022 à 681 000 barils en 2024. La production d'essence a progressé, tandis que les volumes de distillats ont également enregistré une hausse notable, confirmant l'amélioration des performances opérationnelles du parc de raffinage. Au-delà des chiffres, l'enjeu est aussi stratégique.

En transformant une part croissante de son pétrole brut localement, l'Algérie cherche à capter davantage de valeur ajoutée, à réduire sa vulnérabilité aux fluctuations des marchés internationaux et à renforcer sa sécurité énergétique. La proximité géographique avec l'Europe, combinée à des infrastructures portuaires développées à Arzew et Skikda, confère au pays un avantage compétitif certain pour devenir, d'ici la fin de la décennie, un hub régional de raffinage et de commerce des produits pétroliers. Si des défis techniques et financiers subsistent, la trajectoire est désormais clairement tracée. Avec des capacités appelées à dépasser les 800 000 barils par jour d'ici 2027, le secteur du raffinage s'impose comme l'un des leviers majeurs de la transformation de l'économie énergétique nationale et de son repositionnement sur l'échiquier régional.

FORMATION PROFESSIONNELLE (SESSION FÉVRIER 2026)

Début des inscriptions

Les inscriptions dans les établissements de formation professionnelle au niveau national pour la session Février 2026 ont débuté hier dimanche exclusivement via la plateforme numérique www.takwin.dz , indique un communiqué du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels.

Les inscriptions à cette session, placée sous le slogan "Vers une formation de qualité et des compétences pour l'avenir", sont ouvertes jusqu'au 7 février prochain, a précisé le ministère.

Les établissements de la formation et de l'enseignement professionnels proposent diverses spécialités, permettant aux jeunes "d'acquérir de nouvelles compétences, de renforcer leurs capacités et de construire un parcours professionnel adapté aux exigences du marché du travail", a souligné le ministère, les invitant à s'inscrire et à bénéficier des opportunités de formation offertes.

ORAN

Projet de réalisation d'un laboratoire régional d'analyses des produits de la pêche maritime

Les travaux de réalisation d'un laboratoire régional d'analyses des produits de la pêche ont été lancés, récemment à Oran, a indiqué le directeur de wilaya de la pêche et de l'aquaculture, Menouar Maghni Sandid. Ce laboratoire, dont la réception est prévue pour la fin de l'année 2026, s'inscrit dans le cadre du renforcement des structures de contrôle de la qualité des produits halieutiques, a précisé le même responsable. Il prendra en charge la réalisation de différentes analyses physiques, chimiques et microbiologiques, garantissant ainsi la conformité des produits aux normes sanitaires en vigueur, a-t-il ajouté.

Cette infrastructure contribuera à la protection de la santé du consommateur et au renforcement des capacités de contrôle technique aux niveaux local et régional, tout en améliorant l'accompagnement des opérateurs économiques dans l'amélioration de la qualité de leurs produits.

Les services du laboratoire seront également mis à la disposition d'autres secteurs, notamment le commerce et l'agriculture (inspection vétérinaire). Il desservira plusieurs wilayas de l'Ouest du pays et permettra de réduire les délais d'analyses auparavant effectuées dans des laboratoires éloignés, selon la même source.

Sur le plan économique, le directeur de la pêche et de l'aquaculture a souligné que la réalisation de ce laboratoire régional contribuera à renforcer la compétitivité de la filière en permettant aux opérateurs d'obtenir des analyses dans des délais plus courts et à moindre coût, ce qui aidera à réduire les charges de production et à améliorer la rentabilité des entreprises activant dans ce domaine, tout en soutenant les efforts de la wilaya pour le développement des exportations hors hydrocarbures.

Quotidien economique
Les Enjeux Éco
Edité par la SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub Abdelaziz

Directeur de publication
Radji Zahir

Siège social
Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005 001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

UNE SÉRIE DE MESURES POUR SOUTENIR LE POUVOIR D'ACHAT ET L'INVESTISSEMENT

Tebboune signe la loi de Finances 2026

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé, hier, la loi de Finances de l'année 2026, avant la réunion du Conseil des ministres. La cérémonie de signature a eu lieu au siège de la Présidence de la République, en présence des membres du gouvernement et de hauts responsables de l'Etat. En effet, la LF 2026 est placée sous le signe de la croissance, de l'investissement et de l'amélioration des conditions de vie des citoyens.

Par Sirine R

Un budget record avoisinant les 135 milliards de dollars est mobilisé à cet effet par l'Etat, comprenant une série de mesures visant à soutenir le pouvoir d'achat, à améliorer le cadre de vie des citoyens et à contribuer au renforcement de l'économie nationale, tout en assurant l'approvisionnement du marché en produits de base.
Ainsi, la loi introduit plusieurs dispositions visant à conforter le consommateur et à maintenir la stabilité des prix, notamment à travers la prolongation jusqu'au 31 décembre 2026 des exonérations fiscales et des droits de douane appliqués sur l'huile brute de soja, le café, les légumes secs et les viandes blanche et rouge.
Il s'agit aussi de la prolongation jusqu'au 31 décembre 2026 de l'application du taux réduit de 5% des droits de douane sur les opérations d'importation de cheptels bovin et ovin, vifs destinés à l'abattage, ainsi que les viandes fraîches réfrigérées bovines et ovines sous vide. L'exonération fiscale est également prolongée pour les opérations de vente de légumes secs et du riz importés, ainsi que pour les fruits et légumes frais, les œufs de consommation, le poulet de chair et la dinde produits localement.
La loi prévoit aussi une exonération de l'huile de soja brute des droits de douane et de la TVA, et oblige les importateurs et transformateurs de cette matière première de la produire localement ou de s'en approvisionner sur le marché national avant le 31 décembre 2026.
En outre, les importations de café seront exonérées de TVA et de la taxe intérieure de consommation, et soumises au taux réduit des droits de douanes à hauteur de 5% et ce, jusqu'au 31 décembre 2026.
En outre, la loi introduit également l'exemption des droits de douanes, de taxes dont la TVA, les têtes ovines vivantes destinées à l'abattage importées à l'occasion de l'Aid El Adha durant la période allant du 15 avril 2025 au 30 juin 2026.

Inscription de 300 000 logements

Elle autorise également au Trésor à prendre en charge les intérêts pendant la période de différé et la bonification du taux d'intérêt des prêts accordés par les banques publiques, à hauteur de 100%, dans le cadre de la réalisation du logement du programme de type location-vente, d'une consistance de 300.000 logements au titre de l'année 2026. Ce programme s'inscrit dans le cadre de l'engagement des pouvoirs publics à construire 2 millions de logements durant la période quinquennale 2025-2030.
Il s'agit aussi de prolonger les délais jusqu'au 31 décembre 2026 au profit des occupants des logements publics locatifs (sociaux) souhaitant acquérir leurs logements, afin de leur permettre de déposer leur demande d'achat.
Et dans le but d'améliorer les conditions de vie des citoyens, la loi consacre une exonération des véhicules automobiles de transport de 10 personnes ou plus importés, en état final ou non monté dans la limite de 10.000 unités, de tous droits et taxes, y compris la taxe additionnelle provisoire de sauvegarde, la contribution de solidarité et le précompte. Cette exonération est également applicable aux pièces et composants constituant le kit, pour les véhicules non montés, lorsqu'ils sont importés séparément. Cette mesure s'inscrit dans la mise en œuvre des instructions des pouvoirs publics, notamment celles prises lors du Conseil des ministres tenue le 3 septembre dernier, consacré l'étude du dossier d'importation de 10.000 bus neufs destinés au transport des personnes, visant à répondre aux besoins des transporteurs pour le renouvellement du parc.

Des mesures pour booster l'investissement

La loi de finances 2026 instaure, par ailleurs, une série de mesures visant à soutenir l'investissement et à dynamiser l'activité économique, notamment par la simplification des procédures fiscales, l'encouragement des start-ups, et le soutien aux exportateurs. Dans ce contexte, la loi prévoit notamment de porter à deux ans, au lieu d'un an, la durée d'exonération fiscale accordée aux start-ups lors du renouvellement de leur label, et de reconduire les avantages fiscaux accordés aux incubateurs d'entreprises lors de chaque renouvellement de leur label.
Par ailleurs, afin d'encourager les entreprises et les exportateurs à participer à des événements économiques internationaux spécialisés, la loi introduit une prise en charge intégrale, et non partielle (entre 50 et 80%), de leurs frais de participation par le biais du Fonds spécial de promotion des exportations. Cette mesure s'inscrit dans le cadre du renforcement des dispositifs d'incitation et de soutien offerts par l'Etat aux exportateurs, en vue de promouvoir les produits algériens et augmenter le volume des exportations hors hydrocarbures.
De plus, la loi institue un dispositif exceptionnel de régularisation fiscale volontaire, dont la date limite de déclaration est fixée au 31 décembre 2026, alors que la régularisation est effectuée par application d'une imposition unique libératoire calculée au taux de 8%, sans application de sanctions fiscales. La loi de finances 2026 comprend également des dispositions douanières relatives à la micro-importation, permettant aux personnes exerçant cette activité de bénéficier de statut de l'auto-enrepreneur. Ainsi, les importations réalisées dans ce cadre sont soumises à un taux de droit de douane réduit de 5 % et sont exonérées de TVA, de droits de douane et autres taxes et redevances applicables à l'importation. De plus, le dédouanement est effectué au moyen d'une déclaration simplifiée auprès des douanes. La loi prévoit également des incitations pour les entreprises souhaitant investir dans le développement de l'hydrogène vert, les projets de boisement et de reboisement, ainsi que les projets de production et de valorisation des énergies renouvelables. Ces dépenses sont déductibles du bénéfice imposable, à condition que le montant total de cette déduction n'excède pas 5 %.

AVEC 21 PROJETS EN COURS DE RÉALISATION, DONT 18 NOUVELLES STATIONS D'ÉPURATION

L'Algérie accélère la valorisation des eaux usées traitées

Par Adem A.

Face au stress hydrique croissant et aux effets de plus en plus marqués des changements climatiques, l'Algérie intensifie ses efforts pour valoriser les eaux usées traitées, en particulier dans le secteur agricole. Cette orientation stratégique se concrétise aujourd'hui par le lancement de 21 projets visant à renforcer la réutilisation de ces ressources non conventionnelles, conformément aux directives présidentielles et aux priorités nationales en matière de sécurité hydrique et alimentaire.
Selon Chérif Aissiou, directeur de l'assainissement et de la protection contre les inondations au ministère de l'Hydraulique, « la réutilisation des eaux usées traitées n'est plus une option, mais une nécessité imposée par la réalité climatique et hydrique du pays », a-t-il déclaré à la « Chaîne I » de la radio nationale. Longtemps cantonnée à des usages limités, notamment l'arrosage des espaces verts ou de certaines cultures arboricoles, cette ressource connaît aujourd'hui un véritable changement d'échelle et de vocation.Dans ce contexte, le secteur a enregistré 21 opérations structurantes, comprenant 18 nouvelles stations d'épuration et trois projets de réhabilitation d'installations existantes. Ces projets visent à intégrer progressivement le traitement tertiaire, une technologie permettant d'obtenir une qualité d'eau compatible avec l'irrigation de l'ensemble des cultures agricoles, y compris les céréales et les cultures maraîchères. « Avec le traitement tertiaire, l'eau traitée peut être utilisée en toute sécurité pour toutes les productions agricoles, et non plus seulement pour les arbres », a précisé Chérif Aissiou.
Les chiffres confirment cette montée en puissance. En 2023, le volume d'eaux usées traitées réutilisées à des fins agricoles était estimé à environ 50 millions de mètres cubes par an. Aujourd'hui, ce volume atteint près de 110 millions de mètres cubes annuels, couvrant environ 19 % des besoins identifiés, une progression jugée significative par les responsables du secteur.
Cette dynamique devrait s'accentuer avec l'entrée en service progressive des nouveaux projets.Parallèlement, un vaste programme de modernisation des infrastructures est en cours. Sur 37 stations d'épuration concernées par des opérations de mise à niveau, 11 ont déjà été réhabilitées, tandis que les autres sont en cours de travaux. À cela s'ajoute la réalisation de 75 nouvelles stations d'épuration, destinées à renforcer les capacités nationales de traitement et à élargir le périmètre de réutilisation, notamment dans les zones agricoles à fort potentiel.
Pour le responsable du ministère, cette dynamique s'inscrit dans une vision globale de gestion intégrée de l'eau. « L'État a accordé une importance majeure à la valorisation des eaux usées traitées, avec des moyens financiers conséquents et une coordination étroite entre les différents secteurs concernés », a-t-il souligné, rappelant que ces projets répondent à la fois aux enjeux environnementaux, économiques et agricoles.
S'agissant de la lutte contre les inondations, le même responsable a annoncé le lancement de projets spécifiques pour le sud. « Les inondations dans le Sud ne sont pas uniquement dues aux pluies, mais également à la nature plate de certaines zones et à la remontée des nappes phréatiques, qui empêchent l'écoulement naturel des eaux », a expliqué Chérif Aissiou.
L'exemple de la wilaya d'El Oued illustre cette nouvelle approche. Cette région a longtemps souffert de l'accumulation des eaux usées et pluviales, un phénomène aggravé par la remontée des eaux souterraines. Pour y faire face, un projet structurant a été lancé, décliné en quatre phases successives. « Les travaux engagés ont permis de réduire considérablement les inondations, et les citoyens ont commencé à ressentir une amélioration tangible sur le terrain », a indiqué le responsable, soulignant que les résultats obtenus confirment la pertinence des choix techniques retenus. Ces projets s'inscrivent dans le cadre plus large de la stratégie nationale de lutte contre les inondations, élaborée en 2015 et approuvée en 2020. Cette stratégie a permis d'identifier 865 sites exposés au risque d'inondation à l'échelle nationale, dont 50 classés à risque extrême.
Dans le Sud, les interventions privilégient notamment la réalisation de réseaux adaptés à l'évacuation des eaux, la protection des zones urbaines basses et la prise en compte des spécificités géographiques dans les nouveaux projets d'aménagement. Les autorités accordent également une importance particulière à la planification en amont. « Nous travaillons sur des études préventives qui permettent d'anticiper les zones susceptibles d'être touchées par les inondations et d'éviter des constructions dans des secteurs à risque », a-t-il conclu.

HATPLC

Mousserati prend part au Qatar à la Conférence des Etats parties à la CNUCC

La présidente de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), Salima Mousserati, prend part aux travaux de la 11e session de la Conférence des Etats parties à la Convention des Nations unies contre la corruption (CNUCC), prévue dans capitale qatarie Doha, du 15 au 19 décembre courant, indique, samedi, un communiqué de cette Autorité.
Mme Mousserati participera à cet événement, à la tête d'une importante délégation composée de représentants de différents secteurs, précise la même source.
Cette session, organisée par l'Etat du Qatar, représenté par l'Autorité de contrôle administratif et de transparence (ACTA), examinera plusieurs questions liées à la lutte contre la corruption dans les Etats membres et aux procédures juridiques suivies par les autorités compétentes, avec une participation de haut niveau de chefs d'Etats, de ministres et de responsables d'organismes chargés de l'application de la loi et d'instances de la probité, de la prévention et de la lutte contre la corruption.

DOUANES

Saisie de plus de 18 kg de cocaïne et de plus de 3 kg de kif traité à Oran

Les services des Douanes à Oran, en coordination avec des éléments de l'Armée nationale populaire, ont procédé, lors d'une opération qualitative, à la saisie de plus de 18 kg de cocaïne et de plus de 3 kg de kif traité, ainsi qu'à l'arrestation de cinq individus, a-t-on appris, dimanche, auprès des mêmes services.
La même source a indiqué que l'opération a permis la saisie de 18,074 kg de cocaïne et de 3,380 kg de kif traité, l'arrestation de cinq individus à Oran, la saisie d'une somme d'argent s'élevant à 2.228.000 dinars algériens, ainsi que quatre voitures et une motocyclette.
Les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Fellaoucene, a-t-on indiqué.
L'opération reflète "le niveau de coordination et la mobilisation permanente des différents corps de l'Etat dans la lutte contre le trafic de drogues, en vue de préserver la sécurité du pays et la protection des citoyens", selon la même source.

TRAITEMENT DES QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES

Signature de deux conventions pour soutenir les projets de recherche scientifique

Deux conventions de coopération et de partenariat ont été signées, samedi à Alger, entre les secteurs de l'Environnement et de la Qualité de la vie, et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, en vue d'accompagner et d'encadrer les étudiants dans leurs projets de fin d'études et leurs thèses de master et de doctorat, afin de traiter les problématiques environnementales et leur trouver des solutions scientifiques. La cérémonie de signature s'est déroulée lors d'une visite de terrain effectuée par la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Mme Kaouter Krikou, accompagnée du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, dans la circonscription administrative de Sidi Abdellah (ouest d'Alger), dans le cadre de l'accompagnement des établissements classés pour la protection de l'environnement dans l'application des législations environnementales, en présence du wali délégué de la circonscription, Abd El-Moumen Ben Hadou, de plusieurs cadres et des autorités locales et sécuritaires. Au siège de l'Ecole nationale de la nanoscience et la nanotechnologie (ENSNN), relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le directeur de l'école, Abdelhakim Benchettara, a signé deux conventions avec le directeur général de l'Observatoire national de l'environnement et du développement durable (ONEDD), Karim Arab, et la directrice générale du Conservatoire national des formations à l'environnement (CNFE), Hayet Achour, sous la supervision des deux ministres. La première convention vise à développer des activités dans les domaines de la recherche, de la formation, de l'innovation et du transfert de technologies dans les domaines de l'environnement, de l'énergie verte et des nanomatériaux, tandis que la deuxième convention tend à apporter une expertise dans les domaines de l'environnement, des normes d'analyses de la pollution et de la législation nationale relative à l'environnement, selon les explications fournies. A cette occasion, un incubateur environnemental a été inauguré au niveau de l'école, visant à accompagner les jeunes dans la recherche de solutions innovantes pour la lutte contre la pollution, en sus de l'ouverture d'un bureau de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM) au sein du même établissement, premier du genre au niveau national, en vue de rapprocher ces organismes des étudiants et porteurs de projets. Un exposé sur les activités de l'école et les spécialités disponibles a également été présenté, suivi d'une visite d'une exposition dédiée aux start-up et aux centres de recherche scientifique, ainsi que des laboratoires de l'école. Lors d'une visite à l'entreprise "El Kendi", spécialisée dans l'industrie pharmaceutique, les deux ministres et la délégation les accompagnant ont écouté un exposé sur les activités de l'entreprise et de ses projets d'avenir, ainsi que son respect des normes environnementales, les progrès réalisés dans le domaine de la transition énergétique, l'amélioration de l'efficacité énergétique, la gestion rationnelle des ressources naturelles et la politique de gestion des déchets dans le cadre de l'économie circulaire. Des explications ont également été fournies sur les principaux engagements environnementaux, notamment la station de traitement des déchets industriels liquides et la responsabilité écosociale, outre la présentation des résultats des analyses réalisées par l'ONEDD et le Centre de recherche en environnement.

ETABLISSEMENT HOSPITALO-UNIVERSITAIRE D'ORAN

L'Algérie au diapason des traitements oncologiques modernes

L'Algérie est au diapason des traitements oncologiques modernes, aussi bien en chimiothérapie qu'en immunothérapie, a affirmé le Pr Faïza Brixi Reguig, cheffe du service d'oncologie à l'Etablissement hospitalo-universitaire (EHU) d'Oran. S'exprimant en marge de la onzième édition du colloque scientifique post-congrès ASCO–ESMO, (American Society of Clinical Oncology - European Society for Medical Oncology) organisé à l'EHU d'Oran dans le but de présenter, analyser et contextualiser les principales nouveautés qui y ont été annoncées au cours des deux évènements scientifiques cités, le Pr Brixi a affirmé que les traitements et la formation sont régulièrement actualisés en Algérie. "Les progrès réalisés dans le domaine de la prise en charge du cancer permettent aux patients algériens de bénéficier de protocoles thérapeutiques conformes aux standards internationaux", a-t-elle souligné.
Cette rencontre scientifique, organisée par le service d'oncologie médicale et de chimiothérapie de l'EHU "1er Novembre 1954" d'Oran, en coordination avec l'Association oranaise d'oncologie, vise à discuter et approfondir les résultats des recherches et données scientifiques présentées lors des précédents congrès internationaux, à travers des sessions spécialisées réunissant des enseignants et experts en oncologie de l'Ouest algérien.
Le Pr Faïza Brixi Reguig a expliqué que l'introduction progressive de nouvelles molécules anticancéreuses, notamment dans le domaine de l'immunothérapie, ainsi que l'actualisation continue des protocoles de traitement, ont contribué à améliorer la qualité des soins et les perspectives thérapeutiques pour de nombreux types de cancers. Elle a également mis en avant le rôle de la formation continue des praticiens et de la concertation multidisciplinaire dans l'optimisation des stratégies de prise en charge.
Selon les spécialistes participants à cette rencontre, l'Algérie a consenti, ces dernières années, d'importants efforts pour renforcer les structures spécialisées en oncologie, développer les centres anti-cancer et garantir l'accès aux traitements innovants, conformément aux recommandations internationales émises par des instances scientifiques de référence telles que l'ASCO et l'ESMO.
Les travaux du colloque ont porté, notamment, sur les avancées thérapeutiques récentes, l'adaptation des recommandations internationales au contexte national, ainsi que les perspectives de la recherche clinique en oncologie.

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	316,00	319,00	0,95	-12,62	-24,47	5,63	10,97	10400	3 317 600,00
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 400,00	1400,00	0,00	0,00	-0,89	9,00	5,56	17648	24 707 200,00
BIOPHARM	BIO	2 501,00	2501,00	0,00	0,02	2,87	6,65	6,40	397	992 897,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 300,00	2300,00	0,00	0,01	1,70	10,97	5,43	31382	72 178 600,00
EGH El Aurassi	AUR	360,00	NC	0,00	-0,15	-8,84	4,55	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	420,00	NC	0,00	2,25	4,62	3,97	5,00	0	0,00

Mercuriale

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية والصيد البحري
MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTERE DU COMMERCE INTERIEUR ET DE LA REGULATION DU MARCHE NATIONAL

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 14 ديسمبر 2025

Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 14 Décembre 2025

Produits		Prix du détail[1] DA / Kg			أسعارالتجزئة[1] دج / كلغ	
		معدل Moyenne	أعلى Maximum	أدنى Minimum	المنتجات	
Légumes frais	Pomme de terre	66	76	57	البطاطا	خضر طازجة
	Tomate	156	174	138	الطماطم	
	Oignon sec	57	65	50	البصل الجاف	
	Ail sec	746	812	679	الثوم الجاف	
	Carotte	80	90	69	الجزر	
	Navet	99	111	88	اللفت	
	Choux fleur	101	114	89	قرنبيط	
	Choux	91	104	78	الكرنب	
	Courgette	185	203	167	الكوسة	
	Haricot vert	237	265	209	الفاصولياء الخضراء	
	Laitue	149	164	134	الخس	
Fruits frais	Clémentine	195	240	150	كليمونتين	فواكه طازجة
	Orange	172	212	133	البرتقال	
	Citron	158	182	134	الليمون	
	Pomme locale	377	464	291	التفاح المحلي	
	Datte	501	630	373	التمر	
	Banane	471	491	451	الموز	
	Grenade	208	241	175	الرمان	
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1889	2049	1730	لحم البقر المحلي	المنتجات ذات الأصل الحيواني
	Poulet de chair	338	352	324	الدجاج	
	Œufs (Unité)	21	23	19	البيض (وحدة)	
	Lait de vache (Litre)	97	103	91	حليب البقر (لتر)	

NOUVEAU CODE DE LA ROUTE

Une loi pour enrayer l'hécatombe sur nos routes

Face à l'hécatombe routière en Algérie, un projet de loi modifiant le Code de la route est en cours d'examen à l'Assemblée populaire nationale (APN), visant à renforcer les sanctions. Ce nouveau projet de loi vise à renforcer la sécurité routière à travers un durcissement ciblé des sanctions, une meilleure prévention et une responsabilisation accrue de l'ensemble des acteurs du secteur. Les chiffres avancés par le ministère des Transports donnent la mesure de l'urgence.

Par Réda Hadi

Entre 2022 et 2024, l'Algérie a enregistré 24 644 accidents de la route, ayant causé 3 159 décès et 33 513 blessés. Au-delà du drame humain, le coût économique de cette hécatombe est estimé à 230 milliards de dinars, selon l'Inspection générale des finances, a indiqué Abdelghani Hamani Directeur du transport routier et de la logistique, au Ministère des transports.
Des statistiques qui ont conduit, sur instruction du président de la République, à la mise en place d'un comité interministériel chargé de revoir en profondeur le cadre législatif existant.
Globalement, le projet de loi introduit une classification inédite des contraventions en quatre degrés de gravité, avec une révision significative des montants des amendes, restés inchangés depuis 2009. L'objectif affiché est clair : dissuader les comportements dangereux, en particulier chez les conducteurs professionnels. A titre d'exemple, les contraventions de 1er degré passent de 2 000 à 4 000 dinars. Pour celles, du 2e degré, les amendes sont portées de 2 500 à 6 000 dinars, notamment pour l'usage abusif du klaxon en milieu urbain ou la réduction anormale de la vitesse sans motif valable, susceptible de perturber la fluidité du trafic.
Les contraventions du 3e degré seront sanctionnées par une amende de 9 000 dinars, ce niveau concerne le dépassement de la vitesse autorisée de 10 à 20 %, le stationnement injustifié sur la bande d'arrêt d'urgence ou encore le transport d'enfants de moins de 10 ans à l'avant du véhicule.
Et en dernier lieux celles du 4e degré est qui sont les plus dangereuses, telles que la circulation en sens interdit, le non-respect des priorités ou l'accélération lors d'un dépassement, sont sanctionnées par une amende pouvant atteindre 15 000 dinars. Détaillant les contours de cette loi, Abdelghani Hamani , qui s'exprimait sur les ondes de la radio nationale « Chaîne III», explique que contrairement aux idées reçues, le nouveau code n'instaure pas une répression généralisée. Le durcissement vise principalement les conducteurs de transport public, scolaire et de marchandises, considérés comme plus exposés aux risques majeurs. La consommation de stupéfiants et de substances psychotropes, identifiée comme l'une des causes principales des accidents graves, est au cœur du dispositif. Désormais, des tests médicaux obligatoires de non-consommation seront exigés lors du recrutement des chauffeurs professionnels, mais aussi de manière périodique et inopinée. Les agents de contrôle (police et gendarmerie) seront dotés d'équipements technologiques permettant la détection rapide de ces substances sur le terrain.

Permis, sanctions et rétention : ce qui change

Le projet maintient la suspension du permis uniquement pour les délits graves, notamment en cas d'homicide ou de blessures involontaires. Pour les simples contraventions, le conducteur s'expose à une rétention du permis, avec un délai de 45 jours pour s'acquitter de l'amende, tout en conservant le droit de conduire pendant une période transitoire de 10 jours. L'envoi en fourrière est également encadré ajoute-t-il, car il concerne principalement les véhicules jugés dangereux ou inaptes à la circulation, ou lorsque l'infraction persiste malgré les injonctions. Dans ce nouveau projet de loi, a-t-il encore précisé, il y a une autre innovation majeure qui est la responsabilisation pénale des auto-écoles, contrôleurs techniques et ingénieurs des mines. Le projet criminalise la délivrance de permis ou de procès-verbaux de contrôle technique de complaisance. Après enquête, les contrevenants s'exposent à des poursuites judiciaires.
Par ailleurs, la formation à la conduite sera également renforcée, avec une révision des programmes, l'introduction du multimédia dans l'enseignement théorique et l'obligation d'une formation adaptée à chaque catégorie de permis.
Le texte prévoit la création d'un Conseil national de la sécurité routière, placé auprès du Premier ministre. Cette instance aura pour mission de valider la stratégie nationale proposée par la Délégation nationale à la sécurité routière et d'assurer une coordination effective entre les différents départements ministériels. Par ailleurs, un système national des "points noirs" sera instauré afin d'identifier et de traiter les zones à forte accidentalité, en collaboration avec les collectivités locales et les services des travaux publics. Toujours en débat au Parlement, le projet reste susceptible d'amendements avant son adoption définitive, puis son passage au Conseil de la nation. Son application effective dépendra de la publication des textes réglementaires, attendus dans un délai maximal de six mois après promulgation. Au-delà de la répression, le nouveau code de la route consacre une approche globale, fondée sur la prévention, la formation et la responsabilité collective, pour faire reculer durablement le fléau des accidents et préserver des milliers de vies humaines.

LIGNE FERROVIAIRE MINIÈRE DE L'OUEST

Les travaux de réalisations touchent à leur fin

Par Selma R.

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé, hier à Alger, les travaux de la sous-commission chargée de la mise en œuvre du projet de la ligne ferroviaire minière de l'Ouest Béchar-Tindouf-Gara Djebilet, indique un communiqué du ministère.
Lors de cette réunion, une exposé exhaustif a été présenté concernant l'état d'avancement des travaux au niveau des tronçons restants du projet, à la lumière des visites de terrain effectuées par le ministre dans les wilayas de Tindouf, Béni Abbes et Béchar, où il s'est enquis de l'état d'avancement des travaux des chantiers, lesquels ont fait un «grand progrès» en atteignant les dernières phases de réalisation.
Le ministre a insisté sur la nécessité de maintenir le même rythme de travail, d'intensifier les efforts et d'assurer un suivi instantané aux niveaux central et local, en sus de la mobilisation de tous les moyens disponibles pour garantir le parachèvement des travaux restants avant la fin de l'année courante, selon la même source.
Cette réunion intervient en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, données lors du Conseil des ministres du 16 novembre 2025, concernant la mise en service de la ligne ferroviaire minière de l'Ouest, dans l'ensemble de ses tronçons, en janvier 2026, souligne le communiqué.
Par ailleurs, et dans le cadre des rencontres périodiques qu'il organise avec les cadres du secteur, le ministre Abdelkader Djellaoui, a présidé également la réunion hebdomadaire consacrée au suivi de la situation du secteur et à l'évaluation du rythme de réalisation des projets d'infrastructures en cours, ainsi que des projets structurels proposés pour le financement et la digitalisation. La réunion s'est déroulée en présence des cadres centraux du ministère, ainsi que des responsables et représentants des organismes sous tutelle, indique le ministère dans un autre communiqué. Lors de cette réunion, des présentations détaillées ont été faites concernant les différents grands projets en cours de réalisation dans plusieurs domaines vitaux pour le secteur, notamment le projet d'extension du port d'Annaba, qui comprend la construction du quai minier dans le cadre du projet intégré de phosphates, ainsi que la ligne minière orientale reliant Annaba à la région de Blad Haddaba, dans la wilaya de Tebessa, sur une distance de 422 kilomètres.
De plus, des projets de développement du réseau routier, des accès autoroutiers et des infrastructures de base en zone pluvieuse ont été abordés. Dans ce contexte, le ministre a insisté sur la nécessité de renforcer le suivi sur le terrain par les cadres centraux, d'améliorer la coordination avec les entreprises de réalisation et de lever, si nécessaire, les obstacles rencontrés, afin de garantir une accélération des travaux et le respect des délais de réalisation. Il a également donné des instructions concernant la coordination avec tous les secteurs concernés pour garantir la préparation des grands projets stratégiques dans les délais prévus.

E-COMMERCE ET MARKETING DIGITAL CHEZ LES JEUNES

Les perspectives de développement en débat

Par R E.

L'e-commerce et le marketing digital, ainsi que le renforcement du rôle des jeunes dans le développement de ces deux activités, ont été au cœur d'une rencontre nationale organisée dimanche à Alger, visant à ancrer la culture de l'innovation et de la transformation numérique auprès des jeunes, tout en mettant en avant l'importance de la formation dans le domaine des nouvelles technologies.
Organisé sous le patronage du ministère de la Jeunesse, avec la participation de près de 2.000 jeunes entrepreneurs et commerçants, ce rendez-vous de trois jours, s'inscrit dans le cadre des efforts visant à développer la numérisation et l'économie de la connaissance et permettre aux participants d'acquérir les informations techniques, scientifiques et juridiques de base en vue d'intégrer le domaine de l'e-commerce, a précisé Nazim Nouail, organisateur de la rencontre.
M. Nouail, également directeur de la société de livraison rapide "Rj360 Express", a souligné que cette rencontre, intitulée "Smart Sellers Summit", constitue une opportunité pour les jeunes intéressés par ce secteur ou déjà actifs dans le domaine de renforcer leurs compétences et de découvrir les dernières technologies adoptées à l'échelle mondiale, tout en prenant connaissance des évolutions que connaissent les algorithmes du commerce électronique et du marketing digital.
Il a, par ailleurs, relevé la croissance rapide de cette activité en Algérie depuis 2022, laquelle a enregistré, selon lui, "une hausse de 120 %", à la faveur de l'amélioration du climat des affaires et du système numérique d'une part, et de la prise de conscience des clients et des différentes catégories de la société quant à l'importance de ces services, d'autre part.
La rencontre tend également à informer les jeunes entrepreneurs et e-commerçants de la nécessité d'exercer dans un cadre juridique organisé, notamment l'obligation d'obtenir le code de commerçant électronique auprès du Centre national du registre du commerce (CNRC), tout en sensibilisant à l'importance de régulariser l'ensemble des aspects réglementaires et administratifs pour se lancer dans cette activité dans les meilleures conditions, selon les organisateurs.
Le programme prévoit des communications présentées par des spécialistes nationaux et étrangers dans les domaines de l'économie numérique, l'e-commerce, l'entrepreneuriat et des technologies digitales, notamment dans les secteurs de la santé, de la gestion des services, de l'investissement et de la formation.

SÉTIF

Saisie de plus de 9 quintaux de produits forestiers de source inconnue

Les services de la sûreté de daïra d'El Eulma (Est de Sétif) ont saisi 9,15 quintaux de produits forestiers (charbon) de source inconnue destinés à la vente sans autorisation, indique un communiqué des services de la sûreté de wilaya publié samedi.
Le communiqué a précisé que l'opération a été effectuée au cours de patrouille de contrôle au centre-ville après l'interception de deux véhicules dont la fouille a montré que le premier, un camion, était chargé de 2,4 quintaux de charbon de bois et le second, un véhicule utilitaire, transportant 6,75 quintaux du même produit destinés la vente sans autorisation.
Le document a ajouté que la coordination avec les services du commerce et la Conservation des forêts a révélé que la quantité saisie estimée à 9,15 quintaux était de source inconnue et sans label donnant lieu à saisie par les services compétents.
Au terme des procédures d'enquête, deux dossiers pénaux ont été établis à l'encontre des deux contrevenants et adressés aux instances judiciaires, a-t-on indiqué.

BISKRA

« L'entrepreneuriat et l'e-commerce en Algérie", thème d'une journée d'étude

"L'entrepreneuriat et l'e-commerce en Algérie" a constitué samedi le thème d'une journée d'étude organisée à la salle des conférences du Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides de Biskra.
M. Soheib Adjal, président de l'Association locale de promotion des jeunes et de développement de l'entrepreneuriat, initiatrice de la rencontre, a indiqué à l'APS que "les défis pour les jeunes en e-commerce en tant que nouveau domaine d'activités rentables exigent des jeunes de s'impliquer dans l'entrepreneuriat pour lancer leurs propres projets et réaliser des revenus".
La rencontre qui ouvre de nouvelles perspectives aux jeunes pour développer leurs compétences et renforcer l'économie nationale est encadrée par des universitaires et des représentants d'organismes publics qui aborderont les démarches pour lancer un projet et réussir dans le marketing électronique en plus de la présentation des dispositifs de soutien et d'accompagnement, selon la même source.
M. Adjal a souligné que la rencontre est une opportunité aux jeunes pour découvrir des expériences réussies de porteurs de projets innovants qui exposeront leurs propres expériences et les phases de concrétisation de leurs projets depuis l'idée à la concrétisation du projet.
Cette journée organisée en coordination avec plusieurs organismes et directions exécutives a donné lieu à de larges débats avec les jeunes sur le développement de l'idée, l'accompagnement, le financement et les rapports avec le fisc et le Centre du registre de commerce.

MASCARA

Plantation de plus de 3.000 arbustes aux abords du barrage de Chorfa

Plus de 3.000 arbustes ont été plantés, samedi, aux abords du barrage de la commune de Chorfa (wilaya de Mascara), à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la montagne, a-t-on appris du Conservateur des forêts par intérim, Othmane Sadate.

Cette opération a donné lieu à la plantation de différentes essences arboricoles, notamment le pin d'Alep, le caroubier et l'eucalyptus, sur une superficie totale estimée à 2,2 hectares autour du barrage concerné, a précisé à l'APS M. Sadate.
Cette initiative a connu une large participation des agents des forêts, des cadres et des travailleurs du barrage, ainsi que de membres d'associations activant dans les communes de Chorfa et de Sig, en plus de scouts et de citoyens bénévoles, indique-t-on.
Selon le même responsable, cette opération vise à protéger les bassins versants du barrage de Chorfa, à élargir le couvert végétal qui l'entoure, ainsi qu'à encourager les associations et les citoyens à participer aux opérations périodiques de reboisement volontaire programmées par la Conservation des forêts.
M. Sadate a également révélé que la Conservation des forêts de la wilaya a élaboré un programme riche à l'occasion de la Journée internationale des forêts, comprenant, sur deux jours, l'organisation d'opérations de plantation volontaire d'arbustes forestiers dans des zones forestières montagneuses de la région, notamment dans les forêts de "Ouizert" (commune d'Aïn-Fekan) et de "Moulay Smaïl" (commune d'Oggaz), ainsi que l'organisation de rencontres de sensibilisation au profit des citoyens et des élèves des établissements scolaires sur l'importance de la préservation des forêts situées dans les zones montagneuses de la wilaya.

GHARDAÏA

Inauguration et lancement de plusieurs projets à travers la wilaya

Plusieurs projets de développement, touchant divers secteurs, ont été inaugurés ou lancés à travers la wilaya de Ghardaïa, dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie du citoyen et l'impulsion de la dynamique de développement local, à-on avisé samedi des services de la wilaya. Au chef-lieu de wilaya, les autorités locales ont inauguré la polyclinique Chahid Bitour-Djelloul, qui comprend plusieurs services, dont des salles de consultation et un laboratoire d'analyses, dotés de moyens modernes, ainsi que la polyclinique Aicha-Bouker dans la localité de Béni-Isguen, commune de Bounoura, qui contient également plusieurs pavillons, dont des salles de soins et de vaccination et un laboratoire d'analyses.
Dans la commune de Berriane (45 km au Nord de Ghardaïa), les autorités de la wilaya ont inauguré deux écoles primaires et un marché couvert, avant de lancer un projet de château d'eau de 1.000 m3, et de mettre en service un fourrage profond dans la zone de Madagh et d'inaugurer un projet d'aménagement urbain à Haï El-Moudjahidine.
Dans la commune de Métlili (45 km à l'Ouest de Ghardaïa), il a été procédé à la mise en service d'un bureau postal au quartier Souani, et à l'inauguration d'un projet d'aménagement urbain à la place des Moudjahidine, en plus de la remise de trois nouveaux camions de collecte de déchets ménagers pertinents de l'entreprise publique de gestion du Centre d'enfouissement technique.
Lors de l'inspection et de l'inauguration de ces projets de développement, dans le cadre de la commémoration du 65e anniversaire des manifestations populaires du 11 décembre 1960, le wali de Ghardaïa, Abdallah Abi Nouar, à mis l'accent sur l'impulsion du développement local et l'amélioration du cadre de vie du citoyen, appelant les parties concernées au respect des délais contractuels et de la qualité de réalisation des différents projets.

ORAN

Réhabilitation de 30 km du réseau d'alimentation en eau potable en 2025

La Direction de l'hydraulique de la wilaya d'Oran a procédé, au cours de l'année 2025, à la réhabilitation de 30 kilomètres du réseau d'alimentation en eau potable (AEP), a indiqué la directrice locale du secteur, Mme Nassima Tahri.
Mme Tahri a précisé que ces travaux représentent près de 80 % du réseau nécessitant une rénovation, ajoutant que les 20 % restants seront pris en charge, au cours de l'année 2026, dans le cadre de la poursuite du programme sectoriel.
Cette opération s'inscrit dans un vaste plan de modernisation des infrastructures hydrauliques, visant à remédier à la vétusté de certaines conduites, responsables de fuites importantes et de pertes considérables d'eau potable, dit-elle, ajoutant que ces pertes constituent l'un des principaux défis du réseau de distribution, tant à Oran que dans d'autres grandes agglomérations du pays.
Les travaux de réhabilitation ont principalement concerné les communes d'Oran, Bir El Djir, Boutlelis et Es-Senia, qui figurent parmi les zones les plus sollicitées en raison de la densité démographique élevée et de la demande croissante en eau potable.
Cette action s'aligne avec les orientations du ministère de l'Hydraulique, qui accorde la priorité à la réduction des pertes sur les réseaux, à l'amélioration de la continuité de distribution et à la sécurisation de l'alimentation en eau potable, a noté la directrice de l'Hydraulique.

MÉDÉA

Plusieurs projets de développement réalisés dans des zones rurales

Plusieurs projets de développement destinés à améliorer les conditions de vie des habitants des zones rurales de la wilaya de Médéa ont été concrétisés au cours des trois dernières années, à-on appris, samedi, auprès de l'agence de développement social (ADS).
Ces projets, qui concernent notamment l'assainissement, l'alimentation en eau potable (AEP) et l'éclairage public, ainsi que la réhabilitation de structures d'accueil pour les personnes aux besoins spécifiques, ont été lancés et livrés au cours des trois dernières années, à fait savoir la responsable locale de l'agence de développement social, Samira Hadjadj.
Concernant l'adduction en eau potable, ce responsable a notamment fait partie de la réalisation d'un réservoir de petite capacité pour alimenter près de 500 habitants du village de Merabtine, dans la commune de Sidi-Naamane, à l'est de Médéa, ainsi que de la réhabilitation d'un puits dans le village de Sidi-Mahieddine, toujours dans la même commune, pour alimenter 340 résidents.
Elle a également mentionné que deux projets, l'un portant sur la réalisation d'un réseau d'assainissement au profit des habitants du village d'El-Djorf, commune de Chahbounia, au sud de Médéa, et l'autre concernant l'extension d'un réseau d'assainissement au niveau du village d'Ouled-Benhaoua, dans la commune de Mfatha, au sud-est, faisaient également partie des projets de développement concrétisés.
L'ADS a également financé l'installation d'un éclairage public dans les villages de Mendes (Sidi-Naamane) et d'Ouled-Hamza (Souagui), at-elle noté.
Par ailleurs, deux structures pertinentes du secteur de l'action sociale et accueillant des enfants atteints de troubles du spectre de l'autisme, situées respectivement à Tablat et à Berrouaghia, ont entrepris de travaux de réadaptation afin d'améliorer la prise en charge de cette catégorie de patients, at-elle conclu.

MALGRÉ LA DIFFUSION MASSIVE DES TÉLÉPHONES MOBILES

L'inclusion numérique peine à progresser : pourquoi ?

L'usage des téléphones mobiles s'est répandu rapidement, rendant un large éventail de ressources numériques accessibles à un nombre croissant de personnes tous niveaux de revenu confondus. Aujourd'hui, 84 % des adultes dans les pays en développement possèdent un téléphone portable, selon le nouvel indicateur de connectivité numérique (Digital Connectivity Tracker) issue de la base de données Global Findex (a).

Par IDAH Z. PSWARAYI-RIDDIHOUGH et LEORA KLAPPER

Cependant, parmi eux, environ un sur quatre ne dispose que d'un téléphone basique, plus abordable, avec des fonctionnalités limitées et sans navigateur internet. Par conséquent, seuls deux tiers des adultes possèdent un smartphone qui leur permet de faire fonctionner des applications et de naviguer sur le web.

Or les smartphones sont aujourd'hui le principal moyen d'accès à internet pour les populations des pays en développement. Celles et ceux qui n'en possèdent pas se retrouvent donc souvent privés des possibilités de communication, d'information et de génération de revenus offertes par les canaux numériques. Pour créer des opportunités économiques numériques plus équitables, en particulier pour les adultes les plus pauvres et les femmes, il est essentiel de s'attaquer aux obstacles et aux risques liés à l'inclusion numérique, à commencer par l'accès aux smartphones.

La clé d'entrée dans le monde numérique

La possession d'un smartphone est un facteur clé d'inclusion numérique, mais elle demeure inégalement répartie, au détriment notamment des femmes et des personnes à faibles revenus. Le taux de possession d'un téléphone mobile chez les femmes est inférieur de 9 points de pourcentage à celui des hommes, tandis que l'écart est de 8 points de pourcentage entre les adultes appartenant aux 40 % des ménages les plus pauvres et ceux de foyers plus aisés. Si les modèles de base sont plus largement accessibles, les inégalités d'accès sont beaucoup plus marquées en ce qui concerne les smartphones, dont on sait qu'ils sont essentiels pour utiliser internet et pratiquer de nombreuses activités numériques.

Il existe également de fortes disparités entre les régions du monde : environ 80 % des adultes possèdent un smartphone en Asie de l'Est-Pacifique et en Europe-Asie centrale, contre 40 % en Asie du Sud et 33 % seulement en Afrique subsaharienne (carte 1). Des disparités régionales que l'on retrouve dans les activités et taux d'usages numériques : réseaux sociaux, apprentissage en ligne, génération de revenus via des plateformes numériques, etc. (figure 1). Dans les régions où les smartphones sont peu accessibles, les femmes sont encore moins susceptibles de posséder ces appareils, ce qui rend plus difficile leur participation à la vie numérique et accentue les inégalités existantes.

Les obstacles à l'inclusion numérique

Les adultes qui ne possèdent pas de smartphone se heurtent souvent au même obstacle : le coût. En Asie du Sud et en Afrique subsaharienne, où les taux de possession d'un smartphone sont les plus faibles, la majorité des personnes interrogées ont indiqué qu'elles ne pouvaient tout simplement pas se permettre d'en acheter un.

Agir du côté de l'offre, par exemple en procurant des appareils gratuits ou subventionnés, ne résout pas automatiquement le problème. Des études menées en Tanzanie (a) et au Malawi (a) montrent que lorsque les femmes reçoivent des appareils gratuits, elles les vendent souvent pour en tirer de l'argent, ou elles en perdent l'usage au profit d'un membre de leur famille.

Promouvoir la connectivité numérique ne se résume pas à rendre les appareils plus accessibles. Si les personnes interrogées citent le coût des téléphones comme principal obstacle à l'inclusion numérique, elles mentionnent aussi d'autres difficultés : le prix des forfaits de données, les difficultés à lire, écrire et utiliser les touches, ou le fait de dépendre du téléphone de quelqu'un d'autre. Comme pour les appareils, il n'existe pas de solution simple pour élargir l'usage des données mobiles. Ainsi, bien que les bibliothèques et les cafés proposent souvent des connexions wi-fi gratuites, seulement une minorité d'adultes — environ 5 % dans les pays en développement — en tirent parti.

Le fait de ne pas disposer d'une pièce d'identité reste également un frein à l'accès aux technologies numériques et à leur utilisation. L'achat d'une carte SIM, indispensable pour se connecter aux réseaux mobiles et stocker les informations de son utilisateur, nécessite souvent un document d'identité. De même, dans de nombreux pays, certains services comme les comptes d'argent mobile et les plateformes de travail en ligne exigent que la carte SIM soit enregistrée au nom de l'utilisateur pour vérifier son identité et autoriser les transactions.

De fait, dans six des huit économies présentant les taux de détention d'une pièce d'identité les plus faibles (moins de 70 % des adultes), le principal obstacle cité par celles et ceux qui n'en possèdent pas est la difficulté à acheter et enregistrer une carte SIM. (Les données relatives aux documents d'identité ont été recueillies dans le cadre d'un partenariat ID4D [a] et Global Findex.)

Prendre en compte la sécurité et la protection des consommateurs

Toute initiative visant à élargir l'inclusion numérique doit également tenir compte des risques auxquels les utilisateurs sont exposés, en particulier ceux qui sont moins à l'aise avec la technologie. Dans l'ensemble des régions en développement, près de 20 % des détenteurs de téléphones mobiles ont reçu un message frauduleux ou un SMS d'expéditeurs inconnus leur réclamant de l'argent — cette proportion atteint même 30 % en Amérique latine-Caraïbes. Si seule une minorité d'entre eux a effectivement envoyé de l'argent, des travaux de recherche alertent sur les risques croissants engendrés par l'utilisation de l'intelligence artificielle générative au service d'escroqueries de plus en plus crédibles. Par ailleurs, environ 10 % des propriétaires de téléphones mobiles déclarent avoir été victimes de harcèlement via des canaux de messagerie ou des plateformes en ligne.

L'élimination des obstacles à l'inclusion numérique — qu'il s'agisse du coût, de la facilité d'utilisation ou de la sécurité —nécessitera une large collaboration entre les organismes de réglementation, les fabricants d'appareils, les opérateurs de réseaux mobiles et les défenseurs des droits. Ensemble, ils devront adopter une approche globale, qui traite à la fois les défis liés à l'offre et favorise les évolutions en matière d'éducation et de comportements qui sont indispensables pour garantir un accès et des usages numériques sûrs et efficaces.

Source : Banque mondiale, publié le 02 OCTOBRE 2025

ÉGYPTE

202 millions € mobilisés avec la BERD et l'UE pour le réseau électrique

Dans un contexte de transition énergétique accélérée, l'Égypte renforce ses partenariats avec les institutions européennes pour moderniser son réseau électrique et soutenir ses engagements climatiques.
Les autorités égyptiennes ont signé mardi 9 décembre de nouveaux accords de financement d'un montant total de 202 millions d'euros avec la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) et l'Union européenne. Selon un communiqué conjoint des ministres de la Planification et du Développement économique et de l'Électricité et des Énergies renouvelables, ces financements visent à renforcer le réseau électrique national et à accompagner la mise en œuvre de la stratégie énergétique intégrée et durable du pays.
Le montant annoncé comprend 165 millions d'euros de financement concessionnel pour le projet de renforcement du réseau, une subvention de 35 millions d'euros apportée par l'Union européenne et gérée par la BERD, ainsi qu'une subvention de 2 millions d'euros destinée à l'assistance technique. Un accord spécifique a également été signé entre la BERD et l'Egyptian Electricity Transmission Company.
L'annonce s'inscrit dans le cadre du programme NWFE (Nexus of Water, Food and Energy), mis en place pour mobiliser les financements climatiques de l'Égypte jusqu'en 2030. La BERD est en première ligne sur le pilier énergie du programme, aux côtés de l'Union européenne. Depuis 2015, elle a investi plus de 13,5 milliards d'euros dans 207 projets en Égypte, couvrant les infrastructures, le secteur financier et l'agrobusiness. Le pays a d'ailleurs reçu en 2024 le niveau d'investissement le plus élevé de la banque dans la région SEMED.
Le soutien contribue également à préparer le réseau à intégrer les nouvelles capacités renouvelables prévues, puisque l'Égypte vise une part de 42 % d'énergies renouvelables dans son mix en 2030.

TUNISIE

Le gouverneur de la BC appelle à relancer l'investissement productif

Le gouverneur de la Banque centrale, Fethi Zouhair Nouri, a affirmé que la Tunisie ne manque ni de ressources humaines ni d'idées de projets innovants, mais qu'elle souffre d'un déficit d'investissement productif et de financement orienté vers l'économie réelle.

Clôturant les travaux de la 39e édition des Journées de l'entreprise, qui se sont poursuivis depuis vendredi à Sousse, il a souligné que la Tunisie a besoin d'un sursaut collectif reposant sur quatre piliers : la souveraineté économique, un emploi adapté, l'investissement productif et une gouvernance rigoureuse.
Le gouverneur a indiqué que le taux d'investissement national s'est maintenu à 16% du produit intérieur brut, précisant que seules 58% de ces dépenses relèvent de l'investissement privé, un niveau jugé insuffisant pour assurer une croissance durable.
Il a également relevé qu'entre 2022 et 2024, les crédits à court terme ont bondi de 8,1%, contre seulement 3,3% pour les crédits à moyen et long termes. Une orientation qui traduit, selon lui, « le sacrifice des projets productifs au profit du financement des besoins immédiats ».
Le secteur privé, a-t-il ajouté, est marqué par la priorité accordée à la consolidation des positions acquises et à une logique de survie, ainsi que par une sous-exploitation des lignes de crédit destinées aux petites et moyennes entreprises, mises à disposition par des structures de financement étrangères.
Pour relancer l'investissement, Nouri a estimé nécessaire de miser sur un investissement renouvelé dans l'industrie, les services, l'agriculture, le numérique, la transition verte et l'économie de la connaissance, tout en saisissant les opportunités disponibles. Selon lui, le risque qui menace l'investissement ne réside pas dans l'ampleur des menaces, mais dans « l'inertie ». « Ne pas investir, c'est reculer », a-t-il martelé.
Lors de cette rencontre annuelle organisée à l'initiative de l'Institut arabe des chefs d'entreprise, le gouverneur a appelé le système bancaire à orienter davantage ses ressources vers l'investissement productif créateur de richesse, ce qui implique de placer l'investissement au cœur du modèle de développement et de diriger les crédits vers des projets capables de générer de la croissance et des emplois décents.
Il a, à ce titre, invité les banques à faire preuve de « courage » pour financer davantage de projets innovants.
Nouri a rappelé que le rôle de la Banque centrale consiste à garantir la stabilité monétaire (maîtrise de l'inflation, stabilité du dinar, notation souveraine), tout en modernisant ses services, à l'instar de la plateforme numérique « EXOP » (octobre 2025), dédiée aux dépôts et aux opérations de change, en attendant la nouvelle plateforme « TRADIS », qui doit représenter un saut qualitatif dans la facilitation des transactions financières liées au commerce extérieur. Il a aussi souligné le rôle de l'institution dans le renforcement de la liquidité du système bancaire.
En conclusion, devant un parterre d'hommes d'affaires, de chefs d'entreprise, de représentants des structures de financement et des institutions de l'État, le gouverneur a déclaré : « Nous sommes prêts, et nous comptons sur vous. »

MAURITANIE

275 millions $ pour faciliter le transport de la production de fer

La Mauritanie a produit plus de 14 millions de tonnes de minerai de fer en 2024. SNIM, la compagnie nationale chargée du secteur, prévoit de la porter à 45 millions de tonnes d'ici 2031, dont 24 millions provenant de ses propres opérations.
La Banque européenne d'investissement (BEI) et la Banque africaine de développement (BAD) ont signé un accord pour débloquer deux prêts cumulant 275 millions $ en faveur de la Société Nationale Industrielle et Minière (SNIM) en Mauritanie. Cet engagement, annoncé en marge de l'Africa Investment Forum 2025 qui se tient du 26 au 28 novembre à Rabat au Maroc, permet à la compagnie de renforcer ses capacités logistiques pour l'exportation du minerai de fer.
Dans le détail, la BEI a prévu un financement de 125 millions $, tandis que la BAD contribue à hauteur de 150 millions $. Les deux prêts sont garantis par l'Union européenne. Contrôlée à 78,35 % par la Mauritanie, la SNIM a produit 14,3 millions de tonnes de fer en 2024, ce qui représente un nouveau record. Engagée dans un plan stratégique visant à porter sa production propre à 24 millions de tonnes d'ici 2031, la compagnie a prévu de mobiliser 467 millions de dollars pour doubler en parallèle la capacité de transport de son chemin de fer.
Elle utilisera donc les fonds pour réhabiliter le chemin de fer existant, financer la construction de 42 kilomètres de nouvelles voies et acquérir des locomotives, wagons et équipements de maintenance. Les travaux renforceront le principal corridor ferroviaire mauritanien, reliant le pôle de production de minerai de fer de Zouerate au port atlantique de Nouadhibou, et développeront des liaisons vers les sites miniers d'El Aouj et Atomai.
« L'initiative visant à améliorer notre chaîne logistique représente un pilier important de notre programme stratégique. Son développement contribue à la réalisation de nos objectifs de production », explique Mohamed Vall Mohamed Telmidy, PDG de la SNIM.
Notons que les conditions de remboursement de ces deux prêts n'ont pas été détaillées dans le communiqué de la BEI. Alors que le conseil d'administration de la BAD a approuvé en novembre 2024 un prêt senior de 150 millions $ en faveur de la SNIM, il n'est pas clair si l'annonce de cette semaine correspond simplement au déblocage des fonds.
Si l'impact des plans de croissance de la SNIM sur l'économie locale reste encore à déterminer, rappelons qu'en 2023, la compagnie a contribué à hauteur de 9 % au PIB mauritanien, représentant par ailleurs 14 % des recettes publiques et 37 % de la valeur des exportations.

LES PISTES DE SHOURAN EN ARABIE SAOUDITE

Un projet urbain soutenant l'humanisation de Médine

Le projet des pistes « Shouran » représente l'un des projets de développement urbain illustrant l'orientation de la municipalité de la région de Médine vers l'amélioration des espaces publics, en les transformant en environnements ouverts qui renforcent la qualité de vie, encouragent des modes de vie sains et accueillent diverses activités récréatives et d'investissement au sein des quartiers résidentiels.
La mise en œuvre du projet s'inscrit dans une vision visant à améliorer les infrastructures municipales, accroître les espaces ouverts, remédier aux désordres visuels et assurer un équilibre entre les dimensions humaines et économiques dans la planification urbaine, contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité de vie dans la région. La première phase du projet a été réalisée sur une superficie dépassant 85 350 m² dans le quartier de Shouran, comprenant des parcours principaux pour la marche, des pistes cyclables, des espaces verts, sept zones d'investissement, ainsi qu'un terrain de sport et des parkings, contribuant à l'amélioration du paysage urbain et à la préparation de l'environnement bâti du projet.Dans le cadre de l'extension et de l'optimisation de l'usage du projet, la deuxième phase a été réalisée sur une superficie de plus de 75 000 m², incluant des espaces verts, une piste cyclable, trois zones d'investissement, trois aires de jeux pour enfants, une zone de patinage et un terrain de sport. Le projet prend en compte les exigences d'accessibilité universelle, avec la mise à disposition de parkings répartis sur l'ensemble du site, dont 15 places réservées aux personnes en situation de handicap, ainsi que deux zones pour le chargement et le déchargement des passagers, facilitant l'utilisation pour toutes les catégories de la population. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un plan de développement intégré couvrant une superficie d'environ un million de mètres carrés, visant à améliorer la qualité des services dans les installations et places municipales, à accroître les espaces ouverts, à créer de nouvelles opportunités d'investissement et à renforcer le développement social, faisant de la zone de Shouran un centre attractif pour le logement, le loisir et l'investissement, et contribuant à la réalisation des objectifs de la Vision saoudienne 2030 pour améliorer la qualité de vie et construire des villes plus dynamiques et durables.

BÉNIN

La BAD investira 102 millions € pour développer durablement la production de volailles

Le Conseil d'administration du Groupe de la Banque africaine de développement a approuvé, le 10 décembre 2025 à Abidjan, un prêt de 102,12 millions d'euros au Bénin pour mettre en œuvre la première phase du Programme de transformation de l'agriculture dans la zone des Savanes.

Le programme a pour objectif d'accroître durablement la production nationale de viande de volailles qui respecte les normes, par l'intégration des chaînes de valeur maïs, soja et volaille. Il permettra ainsi de renforcer la souveraineté alimentaire, d'améliorer la sécurité nutritionnelle des populations, de créer des emplois et de promouvoir un développement économique inclusif.

« Le Groupe de la Banque africaine de développement à travers ce projet promeut l'utilisation de technologies agricoles appropriées et l'implication du secteur privé, pour améliorer la productivité dans la zone des Savanes en s'inspirant de l'expérience du Brésil où la transformation des Cerrados a permis d'en faire un véritable "food basket".

Le programme sera mis en œuvre en plusieurs phases pour accompagner progressivement la montée en puissance de la filière avicole, en particulier la production de poulets de chair, dont les besoins en intrants sont élevés », a déclaré Robert Masumbuko, responsable pays du Groupe de la Banque africaine de développement au Bénin.

Le projet qui sera mis en œuvre sur la période 2026-2030, permettra d'aménager 120 000 hectares de maïs et 80 000 hectares de soja ainsi que la production à terme d'environ 41 000 tonnes de viande de volaille. Il fournira des kits d'élevage de poulet de chair, des semences certifiées, ainsi que les engrais et les produits phytosanitaires aux bénéficiaires. Il fournira également aux petits exploitants agricoles un appui sous forme d'équipements portatifs destinés à améliorer les semis et la gestion des cultures. Le projet va également promouvoir l'utilisation de bonnes pratiques agricoles, la gestion structurée de l'eau, la résilience et l'adaptation au changement climatique et la lutte antiparasitaire.

Le programme mettra en place une plateforme multi-acteurs de recherche et d'innovation agroécologique sur les systèmes de culture à base du maïs et du soja. Il fera aussi la promotion des semences climato-résilientes et riche en nutriments. Le programme permettra de renforcer les capacités de stockage par la construction de 60 magasins de 1000 tonnes, 90 magasins de 500 tonnes et 150 aires de séchage de 200 mètres carré.

Le projet sera mis en œuvre dans la région des Savanes du Bénin, et profitera directement à quelques 50 000 personnes et 500 000 autres en bénéficieront de façon indirecte, dont au moins 30 % de femmes pour chacun des groupes cibles.

ÉTHIOPIE

Le pays annonce le lancement de sa stratégie nationale de paiement numérique

Les autorités éthiopiennes veulent faire du pays un acteur clé de la transformation numérique en Afrique. Elles mettent en place une feuille de route pour mieux contrôler les paiements numériques dans le pays.

L'Éthiopie a lancé le mardi 9 décembre 2025, sa Stratégie nationale de paiement numérique (NDPS 2026-2030) et un système de paiement instantané. L'information a été dévoilée lors de la deuxième conférence sur le paiement numérique organisée à Addis-Abeba. Cette initiative s'inscrit dans la continuité de la stratégie « Digital Ethiopia 2025 » et marque un pas supplémentaire vers la modernisation de l'écosystème financier éthiopien. Elle vise à accélérer la transition du pays vers une économie numérique inclusive et sans espèces, en renforçant l'accès aux services financiers numériques et en favorisant l'innovation technologique. « L'évolution rapide de la technologie stimule la demande de services financiers. [...] L'Éthiopie est de plus en plus reconnue comme un marché en plein essor avec un immense potentiel numérique », a indiqué le gouverneur de la Banque nationale d'Éthiopie, Eyob Tekalign.La stratégie 2026-2030 prévoit de renforcer l'inclusivité des services financiers, de créer des systèmes interopérables pour les paiements transfrontaliers et de développer un système national d'échange de données, consolidant ainsi les bases d'un marché numérique robuste. Selon le vice-Premier ministre, Temesgen Tiruneh, l'amélioration de l'accès à la technologie contribue directement à la croissance économique et à l'amélioration du quotidien des citoyens. Il a rappelé que les services clés, comme le paiement des services publics, ont migré vers des plateformes numériques. Cela a été facilité par l'arrivée de Safaricom Ethiopia et le renforcement de la connectivité Internet.

COTON

Les prévisions de récolte pour 2025/2026 replacent le Bénin devant le Mali

L'Afrique de l'Ouest représente le principal bassin de production cotonnière en Afrique dominé par le Mali et le Bénin. À mesure que progresse la campagne 2025/2026, les prévisions de récolte se précisent et annoncent une redistribution des cartes dans la hiérarchie des pays producteurs.

Au terme de la campagne cotonnière de 2025/2026, le Mali pourrait céder sa place de premier producteur ouest-africain au Bénin, son principal concurrent en Afrique de l'Ouest. Dans son dernier bulletin d'information publié le 13 novembre dernier sur la filière, le Programme régional de production intégrée du coton en Afrique (PR-PICA) indique notamment que la récolte de coton graine au Mali est attendue à 433 700 tonnes durant ladite campagne.

Cette projection, si elle se confirme, signerait une baisse de 34 % par rapport à la campagne précédente (656 751 tonnes) et ferait passer le Mali derrière le Bénin, dont les perspectives sont plus optimistes. Dans ce dernier pays, les projections de l'interprofession rapportées par le PR-PICA tablent sur une récolte attendue à 632 000 tonnes, soit un stock en quasi-stagnation par rapport à la campagne précédente (637 697 tonnes).

Selon le bulletin d'information, la contre-performance attendue du côté de la filière malienne, peut être attribuée aux conditions climatiques peu clémentes observées dans l'ensemble des pays producteurs de l'UEMOA durant les mois de septembre et octobre, qui correspondent à la phase de maturation des capsules du coton, une phase déterminante pour la productivité.

KENYA

Safaricom lève 155 millions $ avec une offre sursouscrite à 275 %

Cette levée de fonds est la première tranche d'un programme visant à lever jusqu'à l'équivalent de 310 millions de dollars pour financer sa croissance. La société de télécommunications kényane, Safaricom PLC, a annoncé avoir bouclé avec succès la première tranche de son programme d'émission d'obligations domestiques à moyen terme d'un plafond global de 40 milliards de shillings kényans (KES). Pour cette tranche, l'entreprise a levé 20 milliards KES (155 millions $), dépassant son objectif initial de 15 milliards KES.

Le marché a en effet répondu bien au-delà des attentes, avec des demandes des investisseurs atteignant 41,4 milliards KES, soit une sursouscription de 275,7 %. « Face à cet accueil favorable du marché, nous avons exercé l'option de surallocation de 5 milliards de KES, portant ainsi l'allocation totale de la Tranche 1 à 20 milliards de KES. Cette décision stratégique répond à la forte demande des investisseurs et renforce la confiance dans notre stratégie à long terme », explique Safaricom. Les obligations, d'une maturité de cinq ans, offrent un taux d'intérêt annuel de 10,4 %. Le ticket minimum d'investissement, fixé à 50 000 KES, a permis de cibler à la fois les investisseurs institutionnels et individuels. L'opération a été structurée par un consortium composé de SBG Securities, Stanbic Bank Kenya et Standard Chartered Bank Kenya, rejoint par Dyer & Blair Investment Bank en tant qu'agents de placement.

NAMIBIE

La campagne d'exploration pétrolière prévue sur le PEL 39 se précise

Le PEL 39 situé dans le bassin d'Orange au large de la Namibie, a suscité un fort engouement après les découvertes successives réalisées par l'opérateur anglo-néerlandais Shell, un engouement tempéré depuis la dépréciation annoncée pour des raisons commerciales. Alors que Shell avait indiqué dès août 2025 qu'elle prévoyait de relancer l'exploration sur le bloc PEL 39, selon une déclaration citée par S&P Global Commodity Insights, de nouveaux éléments précisent désormais le calendrier opérationnel.

Selon l'information relayée jeudi 11 décembre par la presse internationale, le lancement de la campagne envisagé à partir d'avril 2026, prévoit un programme d'environ cinq puits d'exploration. Ce développement intervient après une dépréciation d'environ 400 millions de dollars sur une des découvertes réalisées par Shell dans le bloc. Il s'inscrit dans un retour opérationnel destiné à acquérir des données supplémentaires et à évaluer la viabilité commerciale des ressources.

Pour cela, Shell prévoit de prospecter une zone explorée à partir de 2021, à l'origine des découvertes de Graff, La Rona et Jonker. Plusieurs analyses évoquent des difficultés géologiques, un ratio gaz/pétrole élevé et une viabilité commerciale qui n'a pas été démontrée à ce stade.

Avec cette nouvelle campagne, Shell et ses partenaires, à savoir QatarEnergy et la National Petroleum Corporation of Namibia (Namcor), compagnie pétrolière nationale, souhaitent poursuivre l'évaluation du potentiel du PEL 39 et vérifier si des volumes commercialement exploitables peuvent être mis en évidence.

Shell n'est pas la seule multinationale confrontée à des défis techniques dans le bassin d'Orange. L'agence Reuters rappelle notamment que TotalEnergies et Chevron y poursuivent aussi des travaux d'évaluation, entre découvertes majeures et puits non commerciaux.

Par ailleurs, on sait que le gisement pétrolier Mopane, sur lequel l'opérateur Galp a cédé une partie de ses intérêts à TotalEnergies, fait également l'objet d'analyses techniques sur la part de gaz dans les volumes identifiés, tandis que TotalEnergies doit en devenir opérateur à la suite d'un accord conclu il y a quelques jours.

LE POINT HEBDO DE L'INVESTISSEUR

Le Docteur Powell au chevet de Wall Street

Les places financières ont repris des couleurs cette semaine, rassurées par la santé de l'économie américaine et la baisse de taux de 25 points de base mercredi. Wall-Street en a profité pour établir de nouveaux records, malgré un climat quelque peu assombri par les résultats d'Oracle, qui ont ravivé les interrogations sur les niveaux de valorisation des valeurs liées à l'intelligence artificielle.

Si le sentiment de marché s'est amélioré, la Réserve fédérale ne semble toutefois envisager qu'un unique assouplissement monétaire en 2026. Dans ce contexte, les chiffres de l'inflation américaine attendus jeudi prochain devraient capter toute l'attention et pourraient constituer le déclencheur du traditionnel rallye de fin d'année.

TOPS / FLOPS DE LA SEMAINE

Tops

Confluent +29,86 % (+30%) : la plateforme américaine spécialisée dans les flux de données a été rachetée par IBM pour un montant de 11 milliards de dollars. Le géant informatique entend ainsi renforcer son offre logicielle, alors que les volumes de données échangées ne cessent de croître.

Carvana +13,99 % (+20%) : la société spécialisée dans l'achat et la vente de voitures d'occasion a intégré le S&P 500 au cours de la semaine. Le groupe bénéficie ainsi de nouveaux flux entrants liés à son inclusion dans les ETF répliquant l'indice.

Ciena +8,29 % (+20%) : le fabricant de solutions de communication a publié de solides résultats trimestriels, marqués par une hausse de son chiffre d'affaires et de ses bénéfices. Le groupe en a également profité pour dévoiler des perspectives optimistes pour 2026.

Abivax +14,74 % : la société de biotechnologie spécialisée dans les maladies chroniques de l'intestin fait l'objet de spéculations à propos d'une OPA de l'Américain Eli Lilly. Abivax a récemment présenté de bons résultats cliniques pour son principal candidat médicament, obefazimod, dans la rectocolite hémorragique. Le traitement développé est un actif rare sur le marché.

Sopra Steria +9,67 % : la société de conseil et de services numériques a nommé un nouveau directeur général qui dispose d'un important parcours international et de l'expérience nécessaire en matière de transformations de grande ampleur. La nouvelle apporte du réconfort alors que l'activité semble se stabiliser, notamment en France et au Royaume-Uni, grâce aux services publics et à de grands contrats.

Bayer +9,2 % : le géant allemand de la pharmacie et de l'agrochimie profite d'une révision favorable de sa note par JPMorgan. La banque américaine est désormais à "surpondérer" sur le titre et a doublé son objectif de cours.

Flops

Cicor -26,89 % : le producteur de composants électroniques a averti que les résultats de l'exercice seront plus faibles que prévu. Le management espère un retour de la croissance en 2026, mais le marché a du mal à le croire.

Galp Energia -20,07 % : l'énergéticien portugais a subi de multiples dégradations de recommandations après la signature d'un accord avec TotalEnergies pour le permis offshore namibien de Mopane. Le marché considère que l'accord n'est pas très favorable à Galp, ce qui limite la prime dont bénéficiait le dossier.

AutoZone -9,86 % : le spécialiste américain des pièces automobiles détachées n'a pas vraiment l'habitude de connaître des moments de faiblesse. Malgré une tendance de fond favorable, étant donné que les Américains privilégient l'entretien ou l'achat de véhicules d'occasion plutôt que de neufs, la société a vu sa profitabilité légèrement reculer. Pour autant, il s'agit surtout d'un effet comptable, certainement temporaire.

Oracle -12,69 % : l'hyperscaler américain a publié un rapport trimestriel qui n'a pas su apaiser les inquiétudes des investisseurs concernant la hausse continue de ses dépenses.

Eutelsat -10,66 % : l'opérateur français de télécommunications par satellite a émis plus de 496,1 millions d'actions nouvelles à un prix décoté de 1,35 euro, dans le cadre d'une augmentation de capital.

Givaudan -8,3 % : le spécialiste des arômes et des saveurs a décroché après une mise à jour du management sur les perspectives de ventes lors d'une conférence avec les analystes. Le groupe n'a pas réaffirmé son objectif de croissance de 5,5%, évoquant un environnement de marché plus difficile. L'annonce a pesé sur les autres sociétés du secteur.

Matières premières

Energie : Les prix du pétrole continuent de baisser, le Brent atteignant son niveau le plus bas depuis fin octobre, autour de 61 USD le baril. L'une des principales causes de cette baisse est la prévision d'un excédent d'offre pétrolière. L'Agence d'information sur l'énergie (EIA) a récemment publié des perspectives qui anticipent une augmentation continue de la production de pétrole aux États-Unis, atteignant un record de 13,61 millions de barils par jour en 2025. Cependant, une légère baisse à 13,53 millions de barils par jour est attendue en 2026. Simultanément, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) prévoit une augmentation de la demande mondiale avoisinant les 1,3 à 1,4 million de barils par jour d'ici 2026. Cette demande provient principalement des pays non-membres de l'OCDE, comme la Chine et l'Inde. Côté géopolitique, le marché surveille de près la poursuite des négociations sur l'Ukraine. Dans le même registre, la saisie d'un pétrolier vénézuélien par les États-Unis, a eu un impact limité sur les prix. En temps normal, un tel événement aurait entraîné une hausse des prix du pétrole.

Métaux : L'argent conserve sa forme olympique et franchit la barre des 60 USD l'once et accélère à 64,4 USD. Cette année, l'argent a enregistré une augmentation d'environ 120 %, surpassant l'or et ses 65% de gains. La combinaison d'une offre limitée (la production minière d'argent a diminué d'environ 3 % cette année), une demande industrielle résiliente et l'appétit des investisseurs pour les métaux précieux explique cette trajectoire exceptionnelle. L'or a également gagné du terrain, poussé par l'affaiblissement du dollar et des rendements obligataires américains après que la Fed ait réduit son taux directeur de 25 points de base. A Londres, le prix du cuivre poursuit son ascension, atteignant presque des niveaux records. Ce regain est provoqué par des rumeurs de mesures de soutien en Chine, en particulier pour son secteur immobilier crucial pour la demande de métaux industriels. À ce jour, le cuivre a progressé de 32% depuis le début de l'année, impulsé par des craintes de perturbations et une offre globale serrée.

Produits agricoles : Dans son dernier rapport mensuel, le ministère de l'Agriculture des États-Unis (USDA) a ajusté ses prévisions pour certains le blé et le maïs. Les stocks mondiaux de blé ont été révisés à la hausse à 274,9 millions de tonnes, ce qui est dû à une production accrue de plusieurs grands producteurs. Le blé a logiquement cédé du terrain à Chicago (530 cents le boisseau, échéance mars 2026). C'est l'inverse pour le maïs, puisque les stocks mondiaux ont été révisés à la baisse en raison d'une diminution de la production, permettant au maïs de progresser à 446 cents (contrat échéance mars 2026).

Macroéconomie

Macro: Malgré quelques dissonances au sein de son comité, la Réserve fédérale américaine a délivré la partition attendue : une baisse de taux de 25 points de base, certainement suivie d'une période de pause le temps d'analyser les différentes statistiques macroéconomiques. Le spectre d'un prochain mouvement haussier a été écarté, rassurant du même coup la communauté financière. Même les obligations se sont détendues à l'issue du discours de Jerome Powell, signe que le marché ne considère pas la baisse comme une erreur de politique monétaire. Du moins pour le moment. On guettera donc dans les prochains jours les mouvements enregistrés sur le 10 ans américain, toute baisse devant être interprétée positivement pour alimenter la hausse du marché des actions, de l'or et de l'euro face au dollar.

Crypto : Le bitcoin reprend doucement des couleurs après sa dégringolade de novembre. Le BTC progresse de plus de 2% cette semaine et se négocie désormais autour de 92 000 USD. L'activité sur les ETF Bitcoin spot tourne au ralenti, avec "seulement" 250 millions USD d'entrées nettes sur ces produits, loin du rythme au milliard observé en octobre. Une accalmie qui coïncide avec les tensions sur les valeurs technologiques, en particulier celles liées à l'IA, depuis novembre. Pourtant, les nouvelles sont plutôt positives sur le front réglementaire. Cette semaine, le régulateur bancaire américain, l'Office of the Comptroller of the Currency (OCC), a indiqué que les banques nationales des États-Unis peuvent désormais jouer le rôle d'intermédiaires dans les transactions en cryptomonnaies. Concrètement, cette décision vise à combler le fossé entre finance traditionnelle et écosystème crypto, en autorisant les établissements à réaliser certaines opérations pour compte propre jugées peu risquées, sans déclencher automatiquement un examen approfondi de la part du superviseur. Cela ne suffit visiblement pas à enflammer l'ensemble du marché. L'ether (ETH) progresse de 5,6% autour de 3 200 USD, Solana (SOL) gagne 5% à 138 USD, tandis que le XRP (XRP) stagne aux alentours de 2,03 USD.

Doucement mais sûrement, les indices sont repartis vers les sommets. La présence rassurante de la Fed a compensé les doutes sur la rentabilité des investissements dans l'intelligence artificielle.

Aux Etats-Unis, la normalisation de la publication des statistiques bouleversées par le shutdown suit son cours. Le marché prendra connaissance de deux données importantes la semaine prochaine : le rapport sur l'emploi de novembre (mardi) et l'inflation de novembre (jeudi). Il faudra aussi composer avec les indices PMI flash de décembre des grandes économies (mardi) et plusieurs décisions de politique monétaire, notamment dans la zone euro et au Royaume-Uni (jeudi) et au Japon (vendredi).

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

بنك الجزائر
BANK OF ALGERIA

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 11 Décembre 2025
Valeur : 15 Décembre 2025

BASE	DEVISES		COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR	129.7690	129.7840
1	EUR	EURO	151.7778	151.8083
1	GBP	POUND STERLING	173.5344	173.6009
100	JPY	JAPANESE YEN	83.2173	83.2322
1	CNY	CHINESE YUAN	18.3801	18.3840
1	CHF	SWISS FRANC	162.1910	162.2706
1	CAD	CANADIAN DOLLAR	93.8790	93.9171
1	DKK	DANISH KRONE	20.3218	20.3248
1	SEK	SWEDISH KRONA	13.9879	13.9926
1	NOK	NORWEGIAN KRONE	12.8306	12.8493
1	AED	UAE DIRHAM	35.3305	35.3385
1	SAR	SAUDI RIYAL	34.5774	34.5851
1	KWD	KUWAITI DINAR	422.8381	423.0248
1	TND	TUNISIAN DINAR	43.9015	44.3428
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM	14.0399	14.0415
1	LYD	LIBYAN DINAR	23.7846	23.9066
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA	3.2614	3.2716
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS	176.7781	176.7781

EUROPE

Le Portugal sacré meilleure économie de 2025 devant l'Espagne

L'année 2025 aurait pu basculer dans la crise économique mondiale. Lorsque le président Donald Trump a déclenché sa guerre commerciale en avril, investisseurs et économistes redoutaient une récession généralisée. Pourtant, contre toute attente, le PIB mondial devrait afficher une croissance d'environ 3%, comparable aux performances de l'année précédente.

Le chômage reste contenu dans la quasi-totalité des pays, tandis que les marchés boursiers enregistrent des gains respectables. Seule l'inflation demeure une source d'inquiétude persistante, dépassant l'objectif de 2% fixé par les banques centrales dans l'ensemble de l'OCDE.

Ces résultats globaux masquent toutefois d'importantes disparités entre les nations. Pour la cinquième année consécutive, une analyse approfondie a été menée pour identifier l'économie la plus performante de l'année. Cette évaluation s'appuie sur cinq indicateurs clés : l'inflation, l'ampleur de l'inflation, le PIB, l'emploi et la performance boursière, mesurés dans 36 pays, principalement des économies avancées. Chaque pays a été classé selon ses résultats pour chacun de ces critères, permettant d'établir un score global de performance économique.

C'est une excellente nouvelle pour l'Europe méridionale. Après la victoire de l'Espagne l'année dernière, c'est désormais le Portugal qui décroche la première place du classement. Le pays lusitanien a réussi à conjuguer une forte croissance du PIB, une inflation maîtrisée et un marché boursier particulièrement dynamique. Cette performance exceptionnelle s'explique notamment par un essor fulgurant du tourisme et l'installation de nombreux étrangers fortunés attirés par une fiscalité avantageuse.

D'autres pays de la zone euro, qui avaient traversé des périodes difficiles dans les années 2010, figurent également parmi les mieux classés. La Grèce, lauréate en 2022 et 2023, et l'Espagne maintiennent leurs bonnes performances. Au-delà de l'Europe, Israël a poursuivi sa solide reprise après le chaos de 2023, tandis que l'Irlande échoue de peu à décrocher la première place. La Colombie, quant à elle, a bénéficié d'une croissance économique soutenue couplée à un marché boursier florissant.

À l'opposé du classement, les pays les moins performants se concentrent principalement en Europe du Nord. L'Estonie, la Finlande et la Slovaquie se disputent les dernières places. L'Allemagne affiche des résultats légèrement meilleurs que les années précédentes, mais reste pénalisée par un marché de l'emploi atone. Le Royaume-Uni a connu une année tout aussi médiocre, avec une inflation sous-jacente persistante autour de 4%, bien au-dessus de l'objectif de la Banque d'Angleterre. La France, malgré son chaos politique, affiche paradoxalement de bons résultats économiques. De l'autre côté de l'Atlantique, les États-Unis se positionnent seulement dans la moyenne du classement, derrière l'Italie. Leur marché du travail reste solide sans être exceptionnel, tandis qu'une inflation relativement élevée pèse lourdement sur leur score global.

L'inflation sous-jacente, qui exclut les prix volatils des denrées alimentaires et de l'énergie, constitue le premier indicateur du classement. Plus le taux annuel d'un pays se rapproche de 2%, meilleur est son classement. La Turquie affiche l'inflation la plus élevée, conséquence directe des politiques économiques erratiques du président Recep Tayyip Erdogan. L'Estonie arrive en deuxième position avec une inflation sous-jacente proche de 7% au troisième trimestre 2025, encore affectée par le choc énergétique de 2022. Paradoxalement, certains pays souffrent d'une inflation trop faible. C'est notamment le cas de la Suède, où elle est quasiment inexistante. Si cette situation peut sembler idéale pour les consommateurs fatigués de quatre années de hausse des prix, elle inquiète profondément les économistes qui redoutent la déflation. Ce phénomène peut décourager les dépenses et alourdir le poids réel de la dette. La Finlande et la Suisse affichent des niveaux tout aussi anémiques. Le Japon, bien qu'enregistrant une inflation plus élevée que durant les années 2010, reste loin de la surchauffe observée ailleurs. La "portée de l'inflation" mesure la part des articles du panier de consommation dont les prix augmentent de plus de 2% par an. Cet indicateur raconte une histoire similaire à celle de l'inflation sous-jacente. Dans certains pays, notamment aux États-Unis, il a fortement progressé, probablement sous l'effet d'une politique budgétaire trop expansionniste. En Australie, les prix de plus de 85% des articles du panier de consommation augmentent encore de plus de 2% par an, témoignant d'une inflation généralisée. Sur le terrain de la croissance et de l'emploi, indicateurs qui préoccupent particulièrement les électeurs, le Portugal se distingue nettement. Sa croissance du PIB dépasse largement la moyenne européenne. La République tchèque enregistre également des progressions satisfaisantes, tant en matière de production que d'emploi, la plaçant dans le tiers supérieur du classement.

FACE À LA COLÈRE DES ÉLEVEURS EN FRANCE

L'État annonce vacciner près d'un million de bovins

La France s'apprête à vacciner près d'un million de bovins contre la dermatose nodulaire contagieuse, a annoncé samedi la ministre de l'Agriculture. Parallèlement, les éleveurs multiplient les actions de protestation contre l'abattage de troupeaux, avec notamment le blocage de plusieurs routes dans le sud-ouest du pays. Alors que le gouvernement est confronté à une nouvelle vague de colère des éleveurs, l'État français va vacciner près d'un million de bovins contre la dermatose nodulaire contagieuse (DNC) durant les prochaines semaines, a déclaré samedi 13 décembre la ministre de l'Agriculture, Annie Genevard. La DNC, une maladie virale qui n'est pas contagieuse pour l'homme et se transmet entre bovins ou par la piqûre d'une mouche ou d'un taon, a été détectée pour la première fois en France le 29 juin dernier, dans un élevage de Savoie où plus de 70 bovins ont été abattus.

"Nous allons, dans les semaines qui viennent, vacciner près d'un million d'animaux et donc protéger les éleveurs", a déclaré Annie Genevard lors d'un entretien accordé à Ici Occitanie.

NORVÈGE

Oslo va étudier la transition de son économie pour sortir des hydrocarbures

Plus gros producteur de pétrole et de gaz naturel d'Europe, hors Russie, la Norvège doit largement sa prospérité à l'exploitation des hydrocabures, responsables du réchauffement climatique.

En contrepartie de son soutien au projet de budget 2026, le parti écologiste de Norvège a obtenu dans la nuit de mardi à mercredi la mise en place d'une commission qui étudiera la sortie de l'économie norvégienne des hydrocarbures.

La Norvège doit largement sa prospérité à l'exploitation des hydrocabures, responsables du réchauffement climatique. Au terme d'un compromis conclu dans la nuit de mardi à mercredi, le gouvernement travailliste, minoritaire au Parlement, a accepté une demande des écologistes qui réclamaient la mise en place d'une commission chargée d'étudier la transition, implicitement hors des hydrocarbures, de l'économie norvégienne. Elle devra «examiner différents scénarios et mesures visant à améliorer la capacité d'adaptation de l'économie norvégienne, notamment la manière dont la main-d'œuvre et les ressources naturelles peuvent être utilisées plus efficacement, alors que le plateau continental norvégien entre dans une nouvelle phase marquée par un déclin de la production pétrolière et gazière», est-il indiqué dans le mandat du gouvernement.

Dans leur programme avant les élections législatives de Norvège le 8 septembre, les écologistes (MDG) voulaient que le pays adopte un plan de sortie des hydrocarbures d'ici 2040. Autre victoire des verts: l'étalement dans le temps de la disparition de l'exemption de TVA sur l'achat de voitures électriques.

Dans son projet de budget pour 2026, le gouvernement travailliste proposait d'abaisser de 500.000 couronnes (42.500 euros) actuellement à 300.000 couronnes à compter de l'an prochain le seuil à partir duquel le prix d'achat d'un véhicule électrique neuf est soumis à la TVA. Puis, l'exemption de TVA (25% en Norvège) aurait été supprimée sur la totalité du prix d'achat en 2027. Selon l'accord conclu mercredi, cette disparition totale de l'exemption de TVA devrait être étalée jusqu'en 2028, moyennant l'accord des autorités européennes. La Norvège affiche le taux de pénétration de voitures électriques le plus élevé au monde. Elles représentent désormais près de 100% des nouvelles immatriculations.

ROYAUME-UNIS

Londres va tripler les amendes maximales pour l'embauche de travailleurs illégaux à partir de février 2026

Le Home Office a discrètement confirmé que les amendes administratives pour l'emploi de personnes sans droit de travailler au Royaume-Uni vont grimper jusqu'à 60 000 £ par travailleur dès le début de l'année prochaine. Les directives publiées le 13 décembre 2025 expliquent que le nouveau Code de conduite du régime du droit au travail entrera en vigueur le 13 février 2026, remplaçant le code provisoire en place depuis 2014.

Selon cette nouvelle grille, une première infraction pourra entraîner une amende maximale de 45 000 £ (contre 15 000 £ auparavant), tandis que les récidives dans un délai de trois ans seront sanctionnées par une pénalité de 60 000 £ (contre 20 000 £ auparavant). Ces changements concernent tous les secteurs, mais devraient particulièrement impacter les industries aux chaînes d'approvisionnement complexes en freelance, comme la construction, l'hôtellerie, la logistique et les services à la personne. Les employeurs devront toujours effectuer des vérifications complètes de l'identité et du statut d'immigration avant d'embaucher un travailleur, y compris les contractuels engagés via des plateformes ou des sociétés de portage salarial.

Les responsables du Home Office assurent que ce durcissement vise à « supprimer l'incitation financière » à ignorer les règles du droit au travail et à renforcer les ressources dédiées à l'application des lois sur l'immigration. Ils soulignent que 171 livreurs de repas ont été arrêtés pour infractions à l'immigration lors d'opérations ciblées en novembre seulement. Cependant, les organisations patronales mettent en garde contre cette forte augmentation des responsabilités, qui, combinée au coût des audits rétroactifs, pourrait pousser les petites entreprises à renoncer aux modèles légitimes de travail en économie collaborative ou à abandonner totalement la flexibilité du personnel.

CANADA

Taux inchangé

La Banque du Canada a annoncé aujourd'hui qu'elle garde le taux du financement à un jour à 2,25 %, alors que l'économie montre des signes clairs de résilience malgré l'évolution des conditions du commerce mondial. Au troisième trimestre, la croissance a atteint 2,6 %, l'inflation a ralenti à 2,2 % en octobre, et l'emploi poursuit sa progression, faisant reculer le taux de chômage à 6,5 %.

Le gouverneur Tiff Macklem a souligné que le taux actuel demeure « au bon niveau » pour maintenir l'inflation près de la cible de 2 %, tout en guidant l'économie à travers une période d'ajustement structurel. Avec une demande intérieure appelée à augmenter dans les prochains mois et une croissance qui devrait se renforcer d'ici 2026, la Banque affirme être prête à intervenir si les perspectives changent.

LES CHIFFRES EFFRAYANTS DU GOUFFRE FINANCIER OPENAI

Un milliard de dollars pour tenir 3 semaines

OpenAI vient de signer un accord à 1 milliard de dollars avec Disney. Mais 1 milliard, ça n'est plus grand chose pour la firme de Sam Altman !

À première vue, on peut se demander ce qui pourrait bien arrêter OpenAI. Le géant à l'origine de ChatGPT ne cesse de signer des contrats exceptionnels avec tous les géants de la tech, et semble même avoir les faveurs de mastodontes d'autres secteurs, comme Disney.
Ce dernier vient en effet de passer un contrat avec OpenAI, qui va permettre à Sora d'utiliser les personnages de la marque (comme Mickey Mouse), et qui va aussi entraîner l'investissement de 1 milliard de dollars dans le capital d'OpenAI. Une somme conséquente, qui n'est pourtant qu'une goutte d'eau dans l'océan des dépenses du leader de l'IA !

1 milliard de dollars ne représente plus que quelques semaines de pertes

OpenAI dépense beaucoup, et même énormément, afin de pouvoir se maintenir au sommet de l'intelligence artificielle - une technologie qui est aujourd'hui l'objet d'une concurrence féroce. Et ce, au point où des sommes énormes sont dévorées en très peu de temps.
Ainsi, comme le font remarquer nos confrères de chez Mashable, les 1 milliard de dollars que Disney va investir ne pourront couvrir que 3 à 4 semaines de ses pertes estimées actuelles. Et si on rapporte ce nombre à ses engagements de dépense, le résultat est encore plus impressionnant.

Un destin à la Netscape pour OpenAI ?

Ces 1 milliard de dollars ne représentent en effet qu'un millième des engagements de dépense de la firme de Sam Altman. Il faut dire qu'OpenAI en est aujourd'hui à brûler du cash à des niveaux phénoménaux, au point que l'hypothèse d'une faillite à terme de l'entreprise commence à être évoquée par certains.
Entre ces dépenses titanesques, et un décrochage remarqué dernièrement entre ChatGPT et Gemini (Google), qui s'est imposé en leader sans conteste avec Gemini 3, on peut se poser des questions quant à l'avenir de la firme. D'autant plus qu'il n'est pas rare de voir le pionnier d'un domaine être finalement dépassé par d'autres acteurs.
Les plus vieux d'entre nous se souviendront ainsi de Netscape, le premier navigateur commercial ayant connu un large succès, au milieu des années 90, qui a été en quelques années totalement torpillé par Internet Explorer, de Microsoft. OpenAI pourrait-il suivre le même chemin ?

Brèves

Oracle décale ses datacenters IA pour OpenAI

En septembre dernier OpenAI confirmait une commande de plus de 300 Md$ d'infrastructures de datacenters auprès d'Oracle dans le cadre du projet Seagate. Problème : plusieurs centres de données ne seront pas livrés dans les temps. Selon des sources proches du dossier rapportées par Bloomberg, big red aurait ainsi décaler leur livraison de 2027 à 2028. Ces retards seraient en grande partie dus à des pénuries de main-d'œuvre et de matériaux, ont déclaré les personnes interrogées. Une nouvelle qui intervient dans un contexte compliqué pour Oracle qui a présenté des résultats pour son deuxième trimestre fiscal 2026 ayant déçu le marché et fait chuter son action en bourse.

Google Labs dévoile le navigateur Disco

L'entité R&D de Google a dévoilé un navigateur web expérimental permettant de développer des applications web à l'aide de prompts. Nommé Disco, il intègre une fonction GenTabs, basée sur Gemini 3, pour aider l'utilisateur à effectuer des tâches liées à leur navigation. Les onglets ouverts et l'historique de chat sont utilisés pour créer des applications via des descriptions. « Il vous suffit de décrire le service dont vous avez besoin et de le perfectionner en utilisant le langage naturel. En fonction de votre tâche actuelle, il créera même des suggestions d'applications auxquelles vous n'aviez pas encore pensé », indique le fournisseur. Ainsi, il est possible de créer facilement une carte interactive du système solaire ou bien de générer un programme quotidien de recettes. Une bêta de Disco est disponible pour les utilisateurs de MacOS et l'éditeur indique compter sur leurs premiers avis pour comprendre ce qui est utile pour eux et savoir ce dont ils ont besoin.

Microsoft change radicalement sa façon de récompenser les hackers

Microsoft révise entièrement son programme de primes aux chercheurs en sécurité. Désormais, même les failles détectées dans des logiciels tiers utilisés par l'entreprise pourront donner lieu à une rémunération.
La société de Satya Nadella a annoncé une refonte complète de sa politique de rémunération des vulnérabilités informatiques. La nouvelle approche, baptisée « in scope by default », étend le périmètre des découvertes éligibles à récompense.
L'objectif est de stimuler la recherche de failles dans l'ensemble de l'écosystème technologique de l'entreprise, y compris sur des composants qu'elle ne développe pas elle-même.

Une couverture du programme de primes étendue à l'ensemble de l'écosystème

Lors de la conférence Black Hat Europe, Tom Gallagher, vice-président de l'ingénierie au sein du Microsoft Security Response Center (MSRC), a détaillé cette nouvelle stratégie. Microsoft adopte désormais une approche dite « in scope by default », que l'on peut traduire par un périmètre couvert par défaut. Concrètement, toute vulnérabilité jugée critique et ayant un impact démontrable sur les services en ligne de Microsoft pourra dorénavant donner lieu à une prime. Cette règle s'applique même lorsque le code concerné n'est pas directement développé par l'entreprise. « Peu importe que le code soit détenu et géré par Microsoft, par un tiers ou qu'il soit open source, nous ferons tout le nécessaire pour corriger le problème », a expliqué Tom Gallagher. Selon lui, l'objectif est clair : « inciter la recherche sur les zones à plus haut risque, en particulier celles que les acteurs malveillants sont les plus susceptibles d'exploiter ».
Dans ce nouveau cadre, une faille d'une gravité donnée entrainera la même récompense financière, qu'elle soit découverte dans un produit Microsoft ou dans une base de code tierce, dès lors qu'elle affecte l'écosystème du groupe.

Une évolution majeure du Microsoft Bug Bounty Program

Cette évolution rompt avec l'approche jusque-là très encadrée du Bug Bounty Program au sein du MSRC. Jusqu'à présent, les règles étaient particulièrement strictes puisque seuls certains types de bugs, sur des produits explicitement identifiés, entraient dans le champ des primes. Désormais, même les services ou produits récents, y compris ceux lancés sans programme de récompense dédié, sont automatiquement éligibles.
Microsoft précise que cette ouverture concerne aussi ses propres domaines et infrastructures internes, même lorsqu'aucun programme spécifique n'existait auparavant. « Là où aucun programme de primes n'est en place, nous reconnaîtrons et récompenserons la diversité des contributions de la communauté des chercheurs en sécurité, quel que soit le terrain sur lequel leur expertise les mène », a indiqué Tom Gallagher.
Sans surprise, les récents bouleversements occasionnés par le cloud et l'intelligence artificielle ont vivement encouragé Microsoft à repenser de fond en comble sa stratégie liée à la sécurité. Quoi qu'il en soit, l'entreprise a distribué plus de 17 millions de dollars l'an dernier via son programme de primes et sa compétition Zero Day Quest, et prévoit vraisemblablement d'augmenter ces dépenses.

LES SUV ONT FAIT DE NOUVELLES VICTIMES

Est-ce la fin programmée des berlines premium en Europe ?

Les berlines premium, longtemps au cœur du paysage automobile européen, connaissent une chute de régime inédite en 2025. Entre évolution des usages, domination croissante des SUV et repositionnement des constructeurs, le segment perd du terrain malgré des modèles renouvelés et l'arrivée d'offres électriques. Les chiffres récemment publiés l'ampleur de la chute, à laquelle BMW, Mercedes et les autres acteurs tentent désormais d'apporter une réponse structurelle.

Longtemps considérées comme le symbole du statut social à l'européenne, les berlines premium du segment D traversent une période de turbulences inédites. Entre janvier et octobre 2025, leurs ventes ont reculé de 19 %, un effondrement qui touche aussi bien les modèles thermiques que leurs équivalents électriques ou hybrides. La BMW Série 3 reste en tête, mais accuse une baisse de 23 %. Sa concurrente la Mercedes Classe C suit la même tendance, tout comme la Volvo S60/V60 et la Polestar 2, qui enregistrent des chutes encore plus marquées. Pour les constructeurs, ce n'est plus un simple ralentissement : c'est une remise en question de cette carrosserie.

À mesure que les usages évoluent, les berlines traditionnelles semblent perdre de leur pertinence. Et ce sont les SUV moyens, souvent proposés en hybride rechargeable et déjà perçus comme plus polyvalents, qui récupèrent une part importante des acheteurs historiques de ce segment. Même les modèles électriques censés renouveler l'intérêt, à l'image de la BMW i4, ne parviennent pas à inverser la tendance. Dans ce contexte, les marques premium doivent non seulement moderniser leur offre, mais aussi réinventer la place de la berline dans un marché dominé par les silhouettes hautes.

Un glissement des usages

Les chiffres publiés par Dataforce et Automotive News illustrent un changement de comportement des clients plutôt qu'une crise passagère. Le public s'oriente désormais vers des véhicules perçus comme plus pratiques, plus adaptés aux trajets variés et plus valorisants dans l'imaginaire contemporain. Le SUV, y compris lorsqu'il s'agit d'un modèle électrifié ou signé d'un nouvel acteur comme BYD, s'impose comme le compromis idéal entre confort, statut et polyvalence. Face à cette dynamique, les berlines classiques apparaissent moins adaptées aux attentes actuelles.

Ce glissement se ressent dans tous les grands marchés européens. L'Allemagne reste le dernier bastion du format, avec 37 % des ventes.

Mais le Royaume-Uni, autrefois moteur du segment, a vu ses volumes chuter de 26 %, tandis que d'autres pays se replient autour de niveaux symboliques : 6 % en Italie, 4,7 % en Suède et 4,2 % en France ! Le phénomène s'étend également aux modèles dérivés, comme les breaks premium, eux aussi touchés par la désaffection alors qu'ils constituaient historiquement une alternative appréciée aux SUV.

Les constructeurs répliquent : électrification, plateformes nouvelles et repositionnement

Face à cette érosion, les marques premium ne renoncent pas au segment, mais réorganisent leur stratégie. BMW prépare une nouvelle Série 3 thermique, accompagnée d'une version 100 % électrique baptisée i3, dont la technologie sera proche de celle du nouvel iX3. L'enjeu est clair : proposer une berline électrique à l'autonomie et à l'efficience suffisantes pour rivaliser avec les SUV, tout en retrouvant l'ADN dynamique de la marque. Mercedes suit un schéma similaire pour la prochaine Classe C. Le modèle thermique sera renouvelé, tandis qu'une variante électrique reposera sur la base technique du nouveau GLC, repensée pour se décliner sous plusieurs silhouettes. Cette approche reflète la nécessité d'adapter les plateformes et d'optimiser les coûts, mais aussi d'offrir des berlines plus cohérentes avec l'usage électrique. Les constructeurs espèrent ainsi ramener une partie du public vers ce format, en misant sur une proposition technologique plus convaincante.

La fin des berlines, vraiment ?

En réalité, malgré les chiffres en baisse, rien n'indique que les berlines premium soient condamnées. Leur chute actuelle traduit plutôt un décalage entre l'offre et la manière dont les automobilistes utilisent leurs véhicules.

Si les prochaines générations électriques parviennent à combiner efficience, confort et modernité, elles pourraient redonner à ce segment une légitimité qu'il peine aujourd'hui à défendre. Et continueront à afficher des avantages certains sur les SUV alternatifs. Notamment en ce qui concerne l'autonomie. En attendant, la tendance de 2025 témoigne d'une transition profonde avec un marché où les stars d'hier ne suffisent plus à convaincre face à des silhouettes devenues dominantes.

Il y a 70 ans, 4 motos japonaises ont changé l'histoire du monde du 2-roues

Le Japon a bâti son empire motocycliste grâce à quatre petites motos modestes qui, sans le chercher, ont tracé non seulement une voie royale vers le succès mais ont été aussi les prémices d'une domination sans partage qui a balayé d'un revers de main toute l'industrie de la moto européenne, et en particulier anglaise.

Il y a sept décennies, alors que le Japon se relevait encore des ruines de la guerre et que ses routes n'étaient guère plus que des pistes poussiéreuses, personne n'imaginait qu'un archipel dévasté dominerait un jour le monde du moteur.

Bien avant l'ère des superbikes, bien avant que Honda, Yamaha, Suzuki et Kawasaki ne deviennent synonymes d'ingénierie de pointe et de compétition absolue, quatre machines modestes, bruyantes et parfois presque improvisées ont jeté les bases de tout ce qui suivrait. Quatre premières fois qui ont constitué le socle même de l'industrie japonaise des deux-roues.

Les premières machines qui ont placé le Japon sur la carte des deux-roues

Honda ouvre la voie en 1949 avec la Dream Type-D, une moto qui semblait déjà venir d'une autre planète. Jusqu'alors, Soichiro Honda avait passé la guerre à fabriquer des moteurs auxiliaires pour bicyclettes, mais cette petite 98 cc deux-temps marque un tournant décisif : cadre en tôles embouties, suspension télescopique avant et embrayage semi-automatique qui préfigure la philosophie pratique de la future Super Cub légendaire. Elle ne restera pas longtemps au catalogue, mais laisse un legs bien plus précieux que les chiffres de vente : elle démontre que Honda ambitionne de fabriquer de véritables motocyclettes et sait par où commencer.

Suzuki emprunte un chemin différent. Sa première incursion dans le monde moto n'est pas vraiment une moto, mais la Power Free de 1952, une bicyclette équipée d'un minuscule moteur de 36 cc aussi ingénieux que léger. Elle propose trois modes d'utilisation : pédaler avec assistance, pédaler sans moteur ou laisser le petit bloc s'occuper de tout. Ce concept simple s'impose parfaitement dans un pays en quête de mobilité bon marché et accessible. La Power Free connaît un succès quasi immédiat et ouvre à Suzuki une voie vers le succès. L'année suivante arrive la Diamond Free, accompagnée des premières victoires sportives. Du châssis de bicyclette au Mont Fuji en douze mois seulement : le Japon est pressé d'en découdre.

Yamaha surgit quelques années plus tard avec une approche radicalement différente. En 1955, sa première moto, la YA-1, ressemble davantage à une œuvre d'art qu'à un simple véhicule. Rouge vif, élancée, aux finitions bien au-dessus de la moyenne et animée d'un moteur deux temps de 123 cc qui semble vouloir prouver quelque chose, elle reçoit le surnom de « libellule rouge ». Bien qu'onéreuse, elle justifie son prix dès le premier jour : victoire au Mont Fuji, razzia à Asama. Yamaha ne fabrique pas seulement des instruments de musique : elle maîtrise déjà la compétition comme personne. Cette moto scelle à jamais l'ADN sportif de la marque. Kawasaki arrive en dernière position, en 1962. L'entreprise construisait depuis des décennies des bateaux, des trains et de la grosse mécanique industrielle, mais jamais une motocyclette. Sa première création, la B8 125, se montre simple, robuste et plus rustique que raffinée. Ce qui lui manque en sophistication, elle le compense en caractère : onze chevaux à 8 000 tr/min et une fiabilité à toute épreuve qui séduit un pays encore dépendant de la moto pour tous ses déplacements. De la B8 naîtra la première moto de motocross Kawasaki, la B8M au réservoir rouge. Encore un signe que ces quatre sœurs japonaises destinées à conquérir tous les terrains, de la rue aux circuits. Vues avec le recul d'aujourd'hui, ces quatre motos originelles paraissent presque enfantines face aux superbikes de 200 chevaux, aux technologies électroniques sophistiquées et à la perfection japonaise que nous associons désormais à ces marques. Elles étaient basiques, bruyantes et limitées, c'est certain. Elles étaient aussi indispensables. Car chacune, à sa manière, a posé la première pierre d'un empire industriel qui allait transformer l'histoire mondiale des deux-roues. Dès lors, quand retentit le hurlement d'une Fireblade, d'une Ninja, d'une GSX-R ou de n'importe quelle Yamaha moderne, un fil invisible relie ce grondement aux premiers battements timides de l'après-guerre. Quatre motos nées pour survivre ont fini par édifier une légende.

Mots fléchés

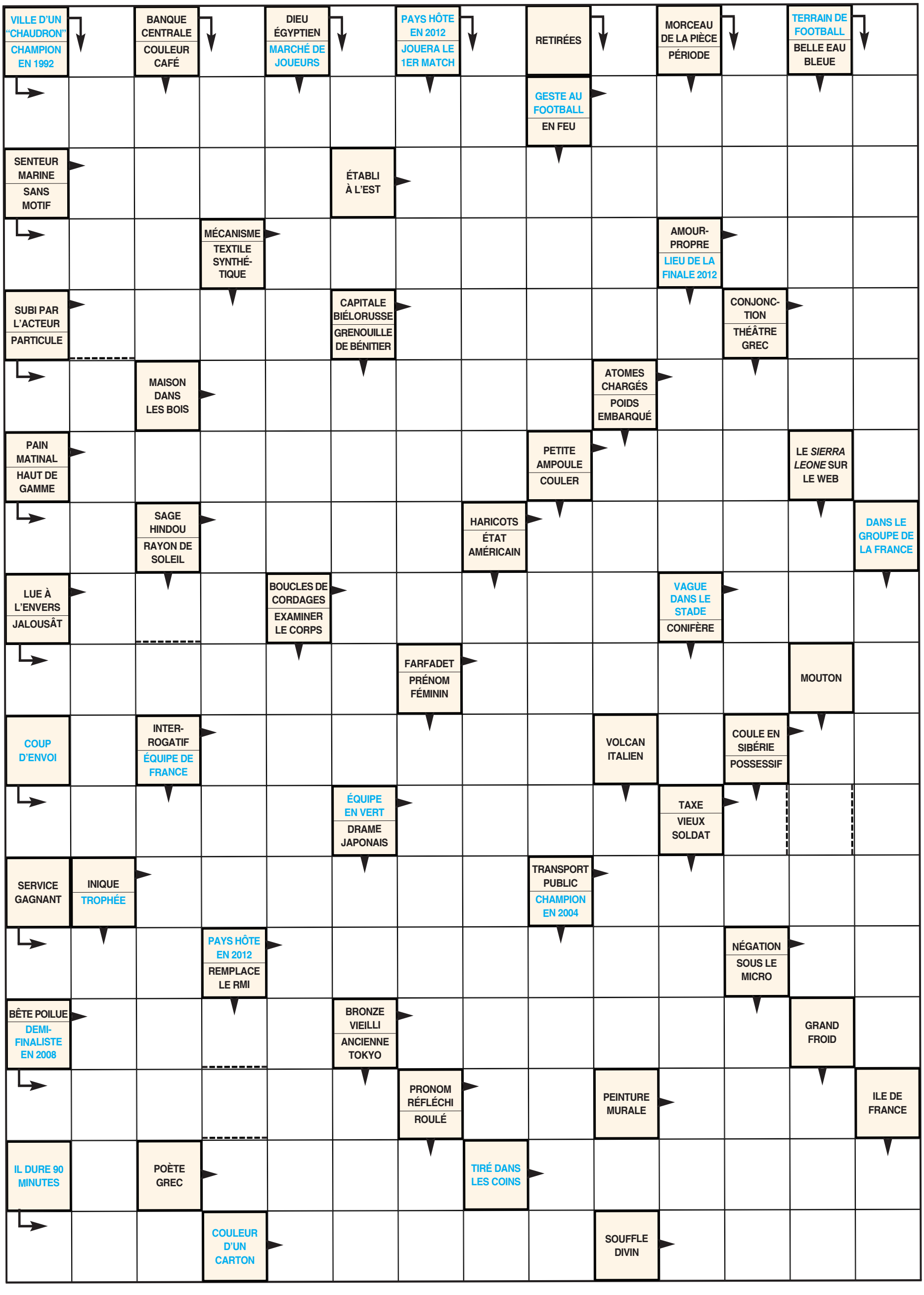

Les Enjeux Eco
Quotidien national de l'économie
Lundi 15 décembre 2025 http:www.lesenjeuxeco.dz

ACCIDENTS DE LA ROUTE

3 morts et 186 blessés en 24 heures

Trois (3) personnes ont trouvé la mort et 186 autres ont été blessées dans des accidents de la route, survenus ces dernières 24 heures, dans plusieurs wilayas, indique, dimanche, un bilan de la Protection civile. Les accidents ayant causé des décès ont été enregistrés à Relizane (un mort, suite au dérapage d'un tracteur à El Guettar), à Bouira (un décès dans la collision entre une motocyclette et un tracteur dans le chef lieu de wilaya) et à Bordj Badji Mokhtar (un mort, suite à une collision entre une motocyclette et un camion à Timiaouine).

OUM EL BOUAGHI

Saisie de 62 faux billets de 2.000 dinars à la commune de Fkirina

Les éléments de la brigade de police judiciaire de la sûreté de daïra de Fkirina (Oum El Bouaghi) ont saisi 62 billets de 2.000 dinars contrefaits, indique un communiqué publié dimanche par le bureau de la communication de la sûreté de wilaya. Le document précise que les policiers ont diligenté une enquête qui a abouti à l'arrestation d'un suspect après qu'un éleveur de bétail a signalé qu'un individu s'activait à mettre en circulation des billets de banque contrefaits au marché hebdomadaire à bestiaux de la commune de Fkirina. L'individu se trouvait, au moment de son interpellation, en possession de 62 billets de 2.000 dinars portant tous le même numéro de série, et dont il a été confirmé qu'ils étaient faux comme le déterminera une expertise technique effectuée par les services compétents, selon le communiqué.
Le suspect, âgé de 25 ans, a été conduit au siège de la sûreté de daïra où un dossier pénal a été ouvert à son encontre pour "contribution intentionnelle, par tous moyens, à la mise en circulation de billets de banque contrefaits, ayant valeur de 2.000 dinars par unité sur le territoire national", ajoute encore le communiqué de la sûreté de wilaya, concluant que l'individu arrêté a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal d'Ain Beida.

UNIVERSITÉ DE DJELFA

Accord de financement pour trois projets en entrepreneuriat

Trois (3) projets relevant du Centre d'entrepreneuriat de l'Université Ziane-Achour de Djelfa ont obtenu un accord de financement dans le cadre des résultats de la Commission de sélection, d'agrément et de financement des projets auprès du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a-t-on appris dimanche du rectorat de l'université.
Selon le recteur de l'Université, Ailam El-Hadj, ces projets visent à soutenir et promouvoir l'entrepreneuriat chez les étudiants universitaires. Ils portent sur la création d'un laboratoire d'analyses médicales, ainsi que sur la production de charbon à partir de différents matériaux. Les porteurs de ces projets devraient bénéficier d'un financement pour la création de micro-entreprises.
Par ailleurs, cinq (5) autres projets sont actuellement en cours d'évaluation au niveau de la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique, en vue de leur financement et de leur accompagnement, a ajouté le même responsable.
Ils concernent notamment un dispositif connecté de mesure du poids destiné aux personnes à mobilité réduite, un système de stérilisation intégrant trois technologies, ainsi que des solutions intelligentes pour la gestion de l'énergie gazière, l'irrigation agricole et le suivi et la géo-localisation des têtes de bétail, selon la même source.

INVESTISSEMENT

Le DG de l'AAPI reçoit l'ambassadrice de l'Inde en Algérie

Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), M. Omar Rekkache, a examiné, hier à Alger, avec l'ambassadrice de l'Inde en Algérie, Mme Swati Vijay Kulkarni, les voies et moyens de renforcer la coopération économique et l'investissement entre les deux pays, indique l'AAPI dans un communiqué. La rencontre, tenue au siège de l'AAPI, a porté sur "les voies et moyens de renforcer la coopération économique et l'investissement entre l'Algérie et l'Inde, notamment dans les secteurs d'intérêt commun, au premier rang desquels l'industrie pharmaceutique et la production des médicaments, ainsi que les perspectives d'élargir la présence des investissements indiens sur le marché algérien". Les deux parties ont abordé les détails d'un nombre de projets d'investissement d'entreprises indiennes activant en Algérie, en sus de la société pharmaceutique de renommée mondiale "TENSHI", qui a exprimé sa volonté d'investir sur le marché algérien", précise le communiqué. Les discussions ont, par ailleurs, porté sur les préparatifs relatifs à une visite prévue, en janvier prochain, d'une délégation d'hommes d'affaires comprenant des représentants de 40 sociétés indiennes en Algérie, dans le but de tenir des rencontres d'affaires B2B avec leurs homologues algériens et d'explorer les opportunités de partenariat et d'investissement", ajoute le communiqué. M. Rekkache a affirmé, dans ce contexte, que l'AAPI mobilisera tous les moyens et consentira tous les efforts indispensables à assurer le succès de cette visite de travail, afin de déboucher sur des accords de partenariat et d'investissement fructueux, rappelant l'ouverture de l'Agence sur toutes les formes de coopération et de partenariat avec la partie indienne. A l'issue de la rencontre, les deux parties ont mis l'accent sur l'importance de poursuivre la coordination et la concertation, afin de concrétiser des projets d'investissement prometteurs qui reflètent la profondeur et la solidité des relations algéro-indiennes, conclut la même source.

ROYAUME-UNI

Plus de 700 traversées illégales de la Manche en une journée

Plus de 700 migrants ont traversé la Manche samedi sur de petites embarcations pour rejoindre les côtes anglaises, mettant fin à une accalmie de 28 jours, la plus longue depuis sept ans, selon des chiffres officiels publiés dimanche.
Ces 737 arrivées (via 11 bateaux) portent à 40.029 le nombre de migrants qui ont atteint les côtes anglaises cette année, un chiffre qui dépasse celui de l'année 2024 (36.816). Ces chiffres restent pour l'instant en-deçà de ceux enregistrés en 2022 (45.774 arrivées), année record depuis le début du phénomène en 2018. Avant samedi, les dernières traversées remontaient au 14 novembre, selon le Home Office, marquant ainsi la plus longue période ininterrompue sans arrivées depuis l'automne 2018. Selon plusieurs observateurs, cette pause était le résultat de mauvaises conditions météorologiques.
Le gouvernement travailliste de Keir Starmer a fait de la lutte contre l'immigration irrégulière une de ses priorités, sous la pression notamment de la montée du parti d'extrême droite Reform UK.
Pour ce faire, Londres a conclu cet été un accord avec Paris qui consiste à renvoyer en France des migrants arrivés au Royaume-Uni à bord d'embarcations précaires.

UNIVERSITÉ DE CONSTANTINE 2

Le renforcement du rôle de la recherche scientifique et de l'innovation comme locomotive du développement souligné

Les participants aux journées d'étude intitulées "La recherche scientifique et l'innovation comme locomotive du développement local et national : contribution de l'université et de ses laboratoires au service de la société et de l'économie", ouvertes dimanche à l'université "Abdelhamid Mehri" (Constantine 2), ont mis l'accent sur "l'importance de renforcer le rôle de la recherche scientifique et de l'innovation dans le soutien au développement local et national", ainsi que sur la nécessité de renforcer les liens entre l'université et son environnement économique et social. Ces journées d'étude, organisées par la faculté des sciences humaines et sociales de ladite université sur trois jours, visent à mettre en valeur la contribution de l'université et de ses laboratoires de recherche au service de la société et de l'économie, dans le cadre des axes nationaux relatifs à la valorisation de la recherche scientifique, à la promotion de l'innovation et à son adéquation avec les besoins du développement.
Dans ce contexte, le recteur de l'université de Constantine 2, le professeur Youcef Lakhdar Hamina, a souligné, dans son allocution d'ouverture, que la recherche scientifique est "devenue un outil stratégique pour accompagner les politiques publiques et répondre aux préoccupations de la société" , précisant que l'objectif de ces journées d'étude consiste à valoriser les résultats de la recherche et orienter l'activité des laboratoires vers le traitement des problématiques de développement prioritaires.
L'université s'emploie, à travers ces initiatives scientifiques, à consacrer une culture de l'innovation et à encourager le partenariat entre chercheurs et opérateurs économiques, ce qui permet, selon lui, de transformer le savoir scientifique en valeur ajoutée contribuant à la réalisation du développement durable, a ajouté le même responsable.
De son côté, le président du colloque, le professeur Mohamed Lamine Berkan, vice-recteur chargé des études supérieures et de la recherche scientifique, a expliqué que cette manifestation scientifique s'inscrit dans le cadre des trois axes nationaux de la recherche, à savoir la santé du citoyen, la sécurité alimentaire et la sécurité énergétique, considérés comme des enjeux stratégiques.
Il a également mis en exergue l'importance d'orienter les programmes nationaux de recherche scientifique et les projets des laboratoires universitaires vers ces axes, de manière à renforcer la contribution de l'université à l'élaboration de solutions scientifiques et pratiques à même de soutenir les exigences du développement local et national.